

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 32

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	31
3.3. PERSPECTIVES	39
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	41
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	41
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	51
6. PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	55
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	58
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	60
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	62
7. PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	63
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	66
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	67
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	69
8. PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	71
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	73
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	74
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	76

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
9.	PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	79
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	83
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	84
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87
	ANNEXE	89
	TABLEAU DE BUDGETISATION	91

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Au plan stratégique, le Gouvernement a adopté en 2009, la vision 2035 qui fixe les grandes orientations macroéconomiques et sectorielles, en vue d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035. En outre, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été adopté en 2010 et fixe les objectifs intermédiaires décennaux à l'horizon 2020. Ce Document a été élaboré par le Gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

Par ailleurs, l'élaboration du DSCE a nécessité la réalisation de nombreux travaux d'envergure dont la revue des stratégies sectorielles, les consultations participatives, la revue des enquêtes et études statistiques pour la période 2001 à 2008, la réalisation avec l'appui de certains partenaires de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM III), le reporting et le costing des Objectifs du Millénaires pour le Développement.

Plaçant résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté, le DSCE est désormais, conformément à la Déclaration de Paris, le cadre de référence de la politique et de l'action Gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes.

C'est fort de ce constat que le cadrage macroéconomique et budgétaire qui a permis de préparer un cadre budgétaire à moyen terme en cohérence avec les estimations de croissance à l'horizon de la stratégie que le gouvernement a placé le développement des infrastructures structurantes dans divers domaines dont l'énergie et l'eau au cœur de son action afin d'en faire des facteurs d'intégration nationale tenant compte des aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

En conséquence, l'implémentation de la stratégie nationale par le Ministère de l'Eau et de l'Energie s'articule ainsi qu'il suit :

Dans le domaine de l'énergie de:

Avant tout, il y a lieu de relever que le domaine de l'énergie contribue à l'économie et à la croissance du PIB principalement à travers le binôme composé par les hydrocarbures (pétrole, gaz et produits dérivés) et l'électricité. La stratégie ministérielle vise-t-elle principalement à :

- Assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- Développer et garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- Faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, de :

- Maîtriser les ressources en eau ;
- Assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisants ;
- Promouvoir et développer l'assainissement pour tous.

La mise en œuvre de cette politique gouvernementale incombe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE).

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

La démarche stratégique du sous – secteur de l'eau et de l'énergie s'inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035 qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent. Le sous – secteur énergie et eau doit jouer un rôle important dans la réalisation de cette ambition.

Conformément au décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et au décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le MINEE a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

Dans le domaine de l'énergie, il est question pour ce département ministériel d'assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre, de développer et garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme, afin de faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Il assure en outre la tutelle des établissements et sociétés de production, de stockage, de transport, de distribution, de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole aval, tels que ARSEL, AER, EDC, HYDROMEKIN, ENEO, KPDC, DPDC, SONARA, SCDP, TRADEX, CAMWATER, CDE, etc.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il est chargé de maîtriser les ressources en eau, d'assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisant, de promouvoir et développer l'assainissement pour tous.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

- L'analyse des performances antérieures présente les différents efforts fournis pour améliorer l'offre et l'accès à l'énergie, ainsi qu'à l'eau potable et à l'assainissement. Notamment dans:

Le secteur de l'Offre à l'énergie : Pour résorber le déficit énergétique et garantir, à long terme, la sécurité d'approvisionnement en énergie électrique du pays au moindre coût, le Gouvernement de la République du Cameroun a élaboré un Plan de Développement du Secteur de l'Électricité au moindre coût à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan qui remplace celui de 2006 est le document de référence du Gouvernement en matière de programmation et de construction des infrastructures de production et de transport de l'électricité.

De par sa nature anticipative, à travers une meilleure connaissance de l'évolution de la demande d'énergie électrique et l'identification des stratégies possibles de l'offre, il est sensé éclairer le dialogue entre le Gouvernement et les investisseurs, ainsi que les partenaires au développement, autour des idées de projet de centrales électriques, schéma d'aménagement du territoire, projets ou pôle de développement industriels, etc.

Plusieurs projets d'infrastructures de production et de transport d'électricité identifiés dans ledit plan ou son prédécesseur sont aujourd'hui en chantier ou à divers stades de préparation. A savoir le barrage hydroélectrique de Lom Pangar, les aménagements hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin pour ceux qui sont en chantier, et l'extension de la centrale à gaz de Kribi pour faire passer sa puissance installée de 216 à 330 mégawatts, les projets d'aménagements hydroélectriques de Nachtigal Amont (420 mégawatts), de Menchum (72 mégawatts), de Warak sur la Bini (75 mégawatts), etc. pour ceux qui sont en préparation.

Pour accompagner ces projets et notamment, permettre le transit de l'énergie qui sera produite des points de production vers les centres de consommation, le Gouvernement de la République du Cameroun a également engagé un vaste programme de mise à niveau des réseaux publics de transport d'électricité. Le but visé est d'accroître la capacité de transit de nos réseaux de transport d'électricité et résorber les goulots d'étranglement existants. Parmi les projets prévus figurent les projets de renforcement des réseaux de desserte des grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé, ainsi que d'autres zones de grand transit énergétique. Ces projets ont fait l'objet de protocole d'accord avec des partenaires techniques. Les études d'avant-projet sommaire sont achevées et les contrats commerciaux négociés, signés puis transmis au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, pour recherche des financements.

Dans le secteur des produits pétroliers et du gaz, pour juguler les problèmes liés aux transferts des produits pétroliers du dépôt primaire de Douala vers les dépôts de l'intérieur et limiter les risques de sécurité dus au transport par camion citerne desdits produits, l'Etat du Cameroun a mis en œuvre un projet de construction d'un pipe-line entre les villes de Limbé - Douala – Edéa – Yaoundé. Ce projet qui est réalisé dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé avec la société 3PL va permettre d'accroître la disponibilité des produits pétroliers dans l'ensemble du pays qui jusqu'ici est limité par les problèmes de logistique fer.

Au delà de la promotion à l'utilisation du gaz domestique, l'Etat à travers la SCDP a entrepris la construction de nouvelle capacité de stockage de produits pétroliers et du gaz dans les villes de Douala et de Yaoundé. Ces projets vont permettre à la SCDP d'augmenter sa capacité de réception des produits en provenance de la SONARA et des importations, et aussi une bonne gestion des stocks réglementaires.

- Le secteur de **l'Accès à l'énergie** est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre, un taux d'accès à l'électricité et en gaz de pétrole liquéfié (GPL) faible en zone rurale, le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. S'agissant de l'accès à électricité, il était question de porter son taux d'accès à 52% à l'horizon 2015. Au cours de l'année 2014 ce taux n'a pas pu être évalué à cause de l'indisponibilité des données pouvant le renseigner efficacement et par conséquent, ne peut pas être évalué en 2015. En effet il doit prendre en compte tous les projets d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, Sociétés sous tutelle, PNP, FEICOM, MINADER...). Néanmoins, les projets d'électrification rurale du plan d'urgence et du BIP MINEE ont permis d'électrifier 50% des localités prévues, soit un taux de réalisation technique de 45.55%.

Pour ce qui est de l'accès des ménages au GPL, mesuré par le taux d'accès au gaz domestique, il était question pour nous de porter ce dernier à 40% à l'horizon 2016. Cette valeur, bien qu'elle soit inscrite dans le PPA, ne reflète pas vraiment la réalité, et peut être ramenée à 22%. Cet indicateur a été très difficile à renseigner à cause du manque d'enquête dans ce domaine. Toutefois, le volume de GPL mis à la consommation est passé de 80 126 TM en 2013 à 88 352 TM en 2014, soit une augmentation de 10%. Ces résultats s'expliquent d'une part par le respect des programmes des importations qui ont permis de supprimer les pénuries habituellement observées, et d'autre part par l'augmentation du parc de bouteilles à gaz et l'entrée massive des bouteilles de marques étrangères (Buta-gaz, Berro-gaz, Transco-gaz, Shell gazs, etc) dans la chaîne de distribution du GPL, qui ont impulsé la disponibilité de ce produit, bien que présentant une insécurité pour des personnes et des biens.

Concernant les énergies renouvelables, l'enveloppe budgétaire prévoyait entre autres la construction de mini-centrales solaires d'une capacité totale 79,1kW et l'installation de 328 lampadaires solaires dans certaines localités (09), l'acquisition d'équipements de mesure, de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie et la prospection et l'élaboration d'une carte des énergies renouvelables en fonction de la nature et des gisements.

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, en dépit du fait que l'activité n'a pas été budgétisée, le projet de modulation de la consommation électrique s'est cependant poursuivi. La centrale pilote virtuelle de 20MW prévue a été réceptionné tandis qu'une convention technique a été signée entre l'entreprise ENERGY POOL et ENEO pour la mise en œuvre de la phase pilote du projet. La mise en place du pool d'entreprises est en cours et son opérationnalisation est envisagée pour 2015.

De manière générale, la mise en œuvre de ces différents projets a connu des problèmes liés à

la notification tardive des différents marchés, les lenteurs dans le processus de passation desdits marchés et les difficultés de règlement des factures des prestataires.

Il faut néanmoins noter que ceci ne permet pas encore à toutes les populations d'accéder aux énergies modernes et à tous les services de l'eau.

- La mise en œuvre de ce programme vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques, ceci en portant les taux d'accès à l'eau potable et à un assainissement individuel amélioré de 60% et 37% respectivement en 2014, à 75% et 44% en 2016 puis à 85% et 50% en 2018.

Pour y arriver, quatre (04) actions ont été définies et sont en cours de réalisation : l'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies du secteur de l'eau, le développement des infrastructures d'alimentation en eau potable, le développement de l'accès à l'eau potable, le développement des infrastructures d'assainissement liquide. La mise en œuvre de ces actions a nécessité pour l'année 2014, la mobilisation de treize milliards cinq cent quatre-vingt-quinze millions sept cent milles (13 595 700 000) francs CFA en AE pour un montant CP 2014 de douze milliards sept cent quatre-vingt millions dix-sept mille (12 780 017 000) francs CFA.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie, le MINEE a mené des actions majeures dans quatre domaines d'intervention à savoir :

- L'amélioration de l'offre de l'énergie ;
- L'amélioration de l'accès à l'énergie ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- L'amélioration de la gouvernance dans ce département ministériel et l'appui et institutionnel au sous secteur eau et énergie.

3.1.1 En matière de l'offre d'énergie

L'amélioration de l'offre de l'énergie au cours du premier semestre 2015 s'est déclinée à travers :

- la poursuite de la mise en œuvre des projets de première génération ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PUTAC) décidé par le Chef de l'Etat ;
- la poursuite de la phase de développement des projets de seconde génération ;
- la poursuite de la maîtrise œuvre du projet de construction du projet de construction Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé.

i) LES GRANDS PROJETS DE PREMIERE GENERATION

Cette génération de projets est constituée des aménagements hydroélectriques de LOM PANGAR, de MEMVE'ELE et de MEKIN, en cours de réalisation dont l'état d'avancement de leur mise en œuvre, se présente comme suit :

1. Barrage hydroélectrique de Lom Pangar

Il faut rappeler que ce projet vise la construction d'un barrage réservoir d'une capacité utile de 6 Milliards de mètres cubes, associée à une usine de 30 mégawatts (MW) et une ligne de transport de 90 Kilovolts, à Lom Pangar. Il permettra de réguler le débit de la Sanaga, pour le faire passer de 720 m³/s actuellement à 1040 m³/s, et d'augmenter le productible des centrales de Song Loulou et d'Edéa, ainsi que ceux d'autres centrales à établir sur ledit bassin en période d'étiage.

L'usine de production prévue au pied du barrage permettra d'alimenter la Région de l'Est au moyen d'une ligne de transport d'énergie en haute tension de 90 kilovolts (Kilovolts) Lom Pangar-Bertoua, à laquelle viendront se raccorder d'autres lignes de transport et de distribution d'électricité destinée à approvisionner les différents centres de consommation de la Région de l'Est.

Pour ce qui est du niveau d'avancement des travaux du barrage, il est estimé à ce jour à 85%. En effet :

- les travaux de béton conventionnel vibré à sont exécutés 91 % ;
- les de béton compacté au rouleau sont effectués à 93% ;
- l'installation des équipements hydromécaniques est faite à 71 % ;
- les travaux de remblais se situent à 91% ;
- les processus de recrutement des entrepreneurs de l'usine de pied et de la ligne HT LP-Bertoua sont rendus à 35% ;
- la construction des infrastructures sociocommunautaires, du plan d'indemnisation et de réinstallation est estimée à 80%.

De manière générale, les activités hydro électromécaniques qui ont connu un retard, le trimestre passé, sont en avance sur le calendrier des travaux à ce jour.

Les activités préalables à la mise en eau partielle du barrage prévue pour le mois de septembre 2015 et inscrites dans les plans de remplissage, des mesures d'urgence et d'exploitation et de maintenance du barrage, sont en cours d'implémentation. Celle-ci permettra de stocker près de trois (03) milliards de mètres cubes d'eau qui pourront, au cours de l'étiage de l'année 2016, garantir une puissance hydraulique additionnelle de l'ordre de 70 Mégawatts (MW) à Edéa et à Songloulou.

2. Aménagement hydroélectrique de Memve'ele

Ce projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique d'une capacité de 211 mégawatts (MW), associée à une ligne de transport d'énergie de 225 Kilovolts et des postes, à Memve'élé sur le fleuve Ntem.

A ce jour :

- Six (06) vannes radiales ont été installées ;
- les travaux de l'usine de production d'énergie sont à 45% ;
- les travaux de l'évacuateur de crues secondaire sont à 15% ;
- les travaux de béton structurel sont estimés à 18% ;

- le canal d'aménée est réalisé à 50%;
- les travaux d'excavation sont exécutés à 90% ;
- le béton de protection de talus est en cours de réalisation ;
- le contrat pour la réalisation des ouvrages d'évacuation d'énergie est signé.
Le taux global des travaux est estimé à 70%.

3. Aménagement hydroélectrique de Mekin

Il vise la construction d'une centrale hydroélectrique de 15 mégawatts (MW) à Mekin sur la rivière Dja et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 110 kilovolts (kV) pour acheminer l'énergie produite sur le réseau électrique national.

En ce moment :

- la digue principale du barrage est réalisée à 90% ;
- les travaux de terrassement de la voie d'accès sont achevés ;
- la construction de l'usine de production d'électricité est faite à 90% ;
- la construction de la ligne d'évacuation de l'énergie est faite à 95% ;
- tous les équipements électriques et électromécaniques (transformateurs, turbines, alternateurs, etc.) sont fabriqués et acheminés sur site.

Les travaux de construction de cet ouvrage ont été perturbés entre octobre 2014 et mars 2015 par une grève du sous-traitant du gros œuvre de l'entreprise EPC. Toutefois ceux-ci ont repris en mai dernier.

Le taux d'exécution global du projet est de l'ordre de 70% et la mise en service des ouvrages initialement prévue en 2015 sera difficilement réalisable en raison de cet arrêt technique. Le nouveau chronogramme proposé vise une mise en service au milieu de l'année 2016.

ii) LE PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION ET LA CROISSANCE (PUTAC)

Il s'agit du plan d'urgence décidé par le Chef de l'Etat en fin d'année 2014. Le secteur de l'électricité s'est vu doté de trois projets qui se retrouvent tous dans le programme offre d'énergie à savoir :

- Le projet d'aménagement hydroélectrique de Bini A Warak ;
- Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé ;
- Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala.

1. L'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak (75 MW)

Le projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 mégawatts (MW) à Warak sur le fleuve Bini, associé à une ligne de transport d'électricité haute tension de 225 kilovolts (kV), pour évacuer l'énergie produite sur le réseau électrique national.

Au stade actuel :

- les Etudes Géotechniques complémentaires conduites par le LABOGENIE sont achevés et le rapport définitif transmis à SINOHYDRO pour la préparation de l'APD ;

- les Etudes Hydrologiques complémentaires sont en cours ;
- les Etudes d'Avant-projet Sommaire sont achevés ;
- les Etudes d'Avant-projet Détaillé sont achevés et les études d'ingénierie sont en cours en Chine ;
- les Etudes d'Impact Environnemental et Social sont terminées pour la centrale et le certificat de conformité délivré.
- le Plan du tracé de la ligne d'évacuation de l'énergie électrique disponible ;
- Le contrat relatif à la Mise à jour de l'étude d'impact environnemental et social de la ligne électrique et de la voie d'accès au site est à sa phase finale ;
- Le recrutement d'un BET pour l'Assistance Technique au MOA est en cours ;
- Le contrat pour la réalisation de l'Etude pour la préparation du Plan d'Action et de Réinstallation (PAR), Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP), Plan de Gestion des Afflux Sociaux (PGAS) a été signé.

2. Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé

Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé consiste en la construction d'une ligne de transport électrique de tension 400 KV entre Mangombé et Yaoundé, la boucle électrique de la ville de Yaoundé en tension 225KV et 90KV ainsi que la construction des postes de transformation électrique neufs et l'aménagement ou l'extension des autres postes dans la ville.

Comme relevé ci-dessus, l'objectif est ici aussi d'évacuer l'énergie électrique des centres de production vers les grands centres de consommation, de rendre plus souple l'exploitation du réseau électrique actuel et enfin, de soulager les postes de transformation d'énergie électrique (postes sources) en situation de surcharge.

A ce jour,

- Un protocole d'accord a été signé avec le partenaire technique ELECNOR pour les études, la recherche des financements et la construction des ouvrages ;
- Les études d'avant-projet sommaire avec spécifications techniques et choix des tracés sont achevées et validées ;
- Les négociations sur la proposition commerciale du prestataire se sont déroulées entre les mois de février et mars et se sont achevées le 20 mars 2015 ;
- Un contrat commercial a été signé avec le partenaire technique ELECNOR et transmis aux instances compétentes pour suite de la procédure ;
- Une mission de négociation des financements s'est rendue en Espagne au début du mois de juillet 2015 et les financements seront disponibles au mois de septembre 2015 selon les conclusions de la négociation.

3. Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala.

Le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala consiste en la construction de deux lignes de transport électrique de tension 225 KV entre Mangombé et Logbessou avec un terne au passage dans le poste de NgodiBakoko et entre Logbessou et

Bekoko, ainsi que la construction des postes neufs et l'extension des autres postes dans la ville de Douala.

L'objectif de ce projet est d'évacuer l'énergie électrique des centres de production vers les grands centres de consommation, de rendre plus souple l'exploitation du réseau électrique actuel et enfin, de soulager les postes de transformation d'énergie électrique (postes sources) en situation de surcharge.

L'état de mise en œuvre de ce projet se présente comme suit :

- un protocole d'accord a été signé avec le partenaire technique BOUYGUES Energies & Services pour les études, la recherche des financements et la construction des ouvrages ;
- les études d'avant-projet sommaire avec spécifications techniques et choix des tracés sont achevées et validées depuis 2014 ;
- un contrat commercial a été signé avec le partenaire technique BOUYGUES et transmis aux instances compétentes pour suite de la procédure ;
- Au 30 juin de l'année 2015, les travaux ont consisté à la poursuite des études d'avant-projet sommaire du projet et sa validation, le relevé des points de coordonnées des périmètres devant servir à la construction du projet, la mise à disposition desdites points de coordonnées au MINDCAF en vue d'enclencher le processus de la DUP, la signature du contrat commercial, l'élaboration et la transmission au MINEPDET des Termes de Références de l'Etude d'Impact Environnemental et Social, la finalisation du processus de recherche des financements pour la mise en œuvre du projet.
- une mission de négociation des financements s'est rendue en France au début du mois de juillet 2015 et les financements seront disponibles au mois de septembre 2015 selon les conclusions de la négociation.

iii) **LES GRANDS PROJETS dits de DEUXIEME GENERATION,**

Il s'agit en général des projets dont la structuration se trouve à un stade très avancée et dont leur implémentation devrait permettre le passage à une exécution à court terme.

Ainsi dans le sous secteur de l'électricité, l'on peut citer :

Dans le domaine de la production électrique

1. Aménagement hydroélectrique de Menchum (72 MW)

Ce projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique de 72 mégawatts (MW) sur le fleuve Menchum, associé à une ligne de transport d'électricité haute tension de 90 kilovolts (kV) pour évacuer l'énergie produite sur le réseau électrique national.

En termes d'état d'avancement, il y a lieu de préciser que :

- un Protocole d'Accord a été signé le 2012 entre le Gouvernement et CWE pour les études et la construction de l'aménagement hydroélectrique de Menchum;
- les Études d'Avant-Projet Sommaires ont été Validées;
- les Études d'Impact Environnemental et Social ont été réalisées en 2013;
- un Contrat Commercial a été signé en mai 2013;
- l'offre de financement de Industrial and Commercial Bank of China est en cours

d'examen à ce moment;

- le BET devant élaborer le Plan d'action et de réinstallation (PAR), Plan de Gestion des afflux sociaux, et du plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) a été recruté, il s'agit de SRK consulting ;
- les études d'APD ont été soumis par CWE et attendent leur validation par la Partie Gouvernementale ;
- la procédure de recrutement du BET devant assurer la Maitrise d'œuvre est en cours;
- les commissions d'enquête et d'évaluation du département de la Menchum et de Mezam sont mises à pied d'œuvre;
- le marché relatif à l'exécution de l'EIES complémentaires est en cours d'attribution.

2. Aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW)

Le projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique de 420 mégawatts (MW) au site de Nachtigal Amont sur le fleuve Sanaga, associée à une ligne de transport d'électricité double circuit de 225 Kilovolts (kV) pour évacuer l'énergie produite sur le réseau électrique national.

Ce projet a fait l'objet d'un accord de développement en commun entre le Gouvernement du Cameroun, Electricité de France International (EDF), RIO TINTO ALCAN (RTA) et la Société Financière Internationale (SFI).

A ce jour :

- les études d'impact environnemental et social sont achevées, les audiences publiques se sont tenues et le certificat de conformité environnementale a été délivré;
- les études complémentaires et les activités nécessaires à la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale du projet ont été engagées et se poursuivent ;
- les études d'avant-projet détaillées sont achevées ;
- les négociations relatives aux principaux termes du contrat d'achat d'énergie entre le projet et la société ENEO sont en cours.

Le bouclage des financements pour la construction des ouvrages est prévu au plus tard au début de l'année 2016 et la mise en service des ouvrages débutera en 2020.

S'agissant des Appel d'offres de construction, suite à la publication des AMI le 30 avril 2015, 11 entreprises ont déposé un dossier de candidature dans les délais. La séance publique d'ouverture des dossiers de candidature a eu lieu le 1er juillet 2015 à Chambéry (en France) pour GC1, GC2 et EM1, et à Paris pour EM2.

Pour ce qui est des travaux de reconnaissances géotechniques – GDR/GBR

- Prestations GEOFOR terminées ;
- La rédaction par EDF TEGG et CIH du Geological Data Report (GDR) est en cours;
- Relevés bi-mensuels de la piézométrie en 6 points pour approfondir la connaissance hydrogéologique du site ; l'évolution constatée est conforme à la situation de sécheresse évoquée plus haut ;
- Etude géophysique en vue de la réalisation de forages profonds d'alimentation en eau potable (locaux E&S à Batchenga et Aire des entreprises à Ekombitié). Le contrat a été signé le

15 juin 2015 avec West Engineering. Les prestations ont eu lieu le 18 juin 2015 dans les locaux E&S et le 29 juin 2015 sur l'Aire des entreprises.

- Les Etudes géophysiques en vue de la réalisation de forages profonds d'alimentation en eau potable (locaux E&S à Batchenga et Aire des entreprises à Ekombitié). Le contrat a été signé le 15 juin 2015 avec West Engineering. Les prestations ont eu lieu le 18 juin 2015 dans les locaux E&S et le 29 juin 2015 sur l'Aire des entreprises.
- Prestations topographiques sur le site (implantation d'échelles limnimétriques en rivière, relevé de la ligne MT 30 kV dans l'aire des entreprises, relevé de la voie ferrée). Le contrat a été signé le 8 juin 2015 avec AS Topo. La visite de reconnaissance a eu lieu le 12 juin 2015 et une réunion d'information des riverains a été organisée à la chefferie le 19 juin 2015. Les prestations ont débuté le 22 juin 2015.
- Les travaux de la CCE sont en cours.

3. Aménagement Hydroélectrique de Song Dong (270 MW)

Il vise la construction d'un aménagement hydroélectrique de 270 mégawatts (MW) sur le fleuve Sanaga à **Song Dong**.

- Un Protocole d'Accord a été signé le 02 avril 2013 entre le Gouvernement et Hydrochina pour les études et la construction de l'aménagement hydroélectrique de Song Dong;
- Les Études d'Avant-Projet Sommaires ont été Validées;
- Les Études d'Impact Environnement et Social ont été réalisées en 2014;
- Un Contrat Commercial a été signé en Février 2015;
- Les Termes de Référence de l'Étude d'Avant-Projet Détaillé ont été validés;
- Les études d'Avant-Projet Détaillé ont démarré au mois de Juin 2015 et sont en cours;
- Le Maître d'Ouvrage a saisi le Premier Ministre pour solliciter les fonds nécessaires au recrutement d'un Bureau d'Études Technique devant l'accompagner pendant la phase d'APD;
- La Bank of China est favorable au financement du projet et le dossier y afférent a été transmis au Comité National de la Dette Publique.

4. Projet d'extension de la Centrale à gaz de Kribi

Le projet vise l'extension de la centrale existante de Kribi de porter sa capacité installée de 216 MW à 330 MW, afin de couvrir les besoins croissant du Réseau Interconnecté Sud, notamment en période d'étiage.

Les études devant être à l'image de celle de Kribi I, ce projet connaît en ce moment un retard considérable du fait des conditions de livraison de gaz naturel fixées par la SNH et son partenaire PERENCO.

Les bailleurs de fonds impliqués dans ce projet pensent qu'en l'état actuel du projet, le prix du gaz demandé par la SNH induirait une augmentation du tarif de l'électricité de l'ordre de 10 à 12%.

Aucune solution n'a été trouvée jusqu'ici.

Dans le domaine du transport de l'énergie électrique

1. LIGNE YAOUNDE-ABONG MBANG et NKONGSAMBA-BAFOUSSAM (partenaire : KALPATARU)

Il consiste en la construction d'une ligne électrique haute tension entre Yaoundé et AbongMbang, et une autre ligne haute tension entre Nkongsamba et Bafoussam.

L'état d'avancement des travaux dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

Au 30 juin de l'année 2015, les travaux ont consisté à la signature du MoU, l'élaboration des études d'avant-projet sommaire du projet.

Au 31 décembre 2015, il est envisagé la validation de l'APS, la poursuite des études d'APD, le relevé des points de coordonnées des périmètres devant servir à la construction du projet, la mise à disposition desdites points de coordonnées au MINDCAF en vue d'enclencher le processus de DUP, la signature du contrat commercial.

NB : les financements sont disponibles à la EXIM BANK d'Inde.

2. LIGNE EBOLOWA-KRIBI et MBALMAYO-MEKIN (partenaire : TBEA Hengyang Transformer Co. Ltd)

Il consiste en la construction d'une ligne électrique haute tension entre Mbalmayo et Mekin, et une autre ligne haute tension entre Ebolowa et Kribi

L'état d'avancement des travaux dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

Au 30 juin de l'année 2015, les travaux ont consisté à la signature du MoU, l'élaboration et l'analyse des études d'avant-projet sommaire du projet.

Au 31 décembre 2015, il est envisagé la validation de l'APS, la signature du contrat commercial, la poursuite des études d'APD, le relevé des points de coordonnées des périmètres devant servir à la construction du projet, la mise à disposition desdites points de coordonnées au MINDCAF en vue d'enclencher le processus de DUP.

3. LIGNE SONGLOULOU-BAFOUSSAM (partenaire : CGOG Overseas)

Il consiste en la construction d'une ligne électrique haute tension entre Songloulou et Bafoussam, et faire la boucle électrique de la Région de l'Ouest et du Nord Ouest en construisant et en connectant tous les postes sources.

L'état d'avancement des travaux dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

Au 30 juin de l'année 2015, les travaux ont consisté à la poursuite des études d'avant-projet sommaire du projet et sa validation, le relevé des points de coordonnées des périmètres devant servir à la construction du projet.

Au 31 décembre 2015, il est envisagé la finalisation du processus de recherche des financements pour la mise en œuvre du projet, la finalisation des études d'avant-projet détaillées, la signature du contrat commercial, la signature de la convention financière avec la banque qui financera le projet,

iv) **DES PROJETS DE REHABILITATION DES OUVRAGES DE PRODUCTION**

4. Projet de Réhabilitation de l'aménagement hydroélectrique de Songloulou

L'aménagement hydroélectrique de Songloulou est atteint de pathologies liées à ce type

d'ouvrage. Ces pathologies sont connues, et depuis 1990, ont fait l'objet d'études très approfondies menées par des Bureaux d'Etudes de renommée internationale (EDF, HQI Canada, ISL, etc).

A l'issue des études, un plan d'actions avec priorisation a été élaboré. Le programme actuel, en cours d'implémentation, qui fait partie du contrat de concession, a été élaboré et priorisé par le bureau d'études ISL et s'appelle 'Songloulou Dam Safety'.

Ce programme comporte deux (2) volets :

- Le programme triennal de réhabilitation (programme d'urgence du contrat de concession)
- Le programme décennal de réhabilitation

Programme triennal de réhabilitation

Les travaux du programme triennal ont été regroupés en cinq (05) lots suivant les recommandations du bureau d'études ISL. Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs appels d'offres déclarés infructueux pour l'une ou l'autre ou de l'ensemble des raisons ci-dessous :

- Indisponibilité des entreprises qualifiées ;
- Désintéressement des entreprises ;
- Absences de garantie sur la bonne exécution des travaux, etc.

L'état d'avancement des différents lots se présente comme suit :

Lot 1

Scope : Mise en place d'équipements d'auscultation de collecte automatique de données.

Statut : En cours d'exécution Forages pour piézomètres réalisés à 95% et les équipements sont en cours d'importation. Délai probable d'achèvement : Juin 2015.

Lot 2 et 3

Scope : Auscultation complémentaire, confortement plot 0 et colmatage de fissures à la prise d'eau et à l'évacuateur.

Statut : Appel à manifestation d'intérêt international en cours, en vue du lancement du troisième appel d'offres international. Les deux (02) précédents appels d'offres ayant été infructueux pour les raisons évoquées plus haut.

Lot 4

Scope : Nouveaux contreforts et tirants précontraints.

Statut : A supprimer du programme triennal.

Lot 5

Scope : Travaux de réfection des équipements hydromécaniques.

Statut : Travaux attribués, contrat signé par le contractant et en cours de signature en interne à Eneo. Démarrage des travaux en Mai 2015. Fin prévue: Octobre 2016.

Le programme décennal de réhabilitation

Les détails sur les travaux à réaliser concernent :

- La prise d'eau ;
- L'évacuateur de crues ;
- Le barrage principal en enrochements ;

- Le barrage Déversant en Béton ;
- Les travaux d'auscultation ;
- Le chiffrage et calendrier

Enéo a fixé les couts totaux des travaux d'urgence et les travaux complémentaires à 77 milliards de francs CFA soit 11 milliards pour les travaux d'urgence qui s'étaleront sur trois ans (2016-2018) et les travaux complémentaires 66 milliards F CFA qui s'étaleront sur dix ans.

5. Projet de réhabilitation du barrage de Lagdo

Ce projet vise la réhabilitation du barrage hydroélectrique de Lagdo avec comme objectif de porter sa capacité installée de 72 à environ 80 mégawatts (MW).

A ce jour, les études d'exécution sont achevées par CWE et une requête de financement a été adressée à EXIMBANK de Chine pour sa réalisation.

v) DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE STOCKAGE ET DE TRANSFERT DES PRODUITS PETROLIERS

1. Equipement de stockage des produits pétroliers

Il consiste en la construction de nouvelle capacité de stockage (18 000 m³) dans les dépôts de la SCDP de Douala et de Yaoundé.

Les ouvrages ont été réalisés et réceptionnés par la SCDP et sont en cours d'exploitation soit deux (02) bacs de stockage d'une capacité de 6 000 m³ chacun pour le dépôt SCDP de Yaoundé et un (01) bac de stockage de

2. Transfert des produits pétroliers

Ce projet consiste à construire un pipeline pour le transport des produits pétroliers qui va relier les villes de Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé. Le détail des travaux réalisés jusqu'ici se présente comme suit :

- la mise en place de la première partie du financement ;
- l'étude d'engineering de base pour le design a commencé au mois de mai et sera terminée en octobre 2015 ;
- l'étude de détermination du coût du projet est en cours ;
- la procédure d'acquisition du terrain a commencé pour déterminer le tracé et le tronçon à déclarer d'utilité public.

3.1.2 En matière de l'amélioration de l'accès à l'énergie, les actions suivantes ont été entreprises afin d'accroître l'accès des populations des zones urbaines et périurbaines aux services énergétiques modernes. Il s'agit de :

i) **L'élaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie** : Le cadre légal du projet de loi régissant les énergies renouvelables a été produit.

ii) **L'électrification urbaine, périurbaine et rurale.** L'avancement de cette action se présente ainsi qu'il suit :

- L'électrification des localités programmées (40 sur 65) a permis le raccordement au réseau électrique de plus de 1000 ménages en zones rurales ;

- Le lancement des activités du PRERETD (Programme de Renforcement des Equipements de Transport et de Distribution), qui à moyen terme va permettre l'électrification de 423 localités dans 08 régions du Cameroun ainsi que l'installation de 1000 foyers d'éclairage public
- L'avancement notable du projet RUMPI a permis la fourniture de 128 kits solaires dans 32 localités, l'électrification de 21 localités sur les 26 prévues et le lancement des travaux de construction de la microcentrale hydroélectrique de 2.9mW.
- Les DENO programmés ont été payées

iii) **La réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz** s'est poursuivi à travers :

- 20 nouvelles stations-service ont été mises en service depuis le début de l'année, afin d'améliorer l'accès des populations aux produits pétroliers et au gaz domestique, portant le nombre total de stations-services à 680 sur l'ensemble du territoire national au 31 juillet 2015.
- 16 nouveaux agréments ont été accordés, soit 03 pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers, 01 pour la distribution exclusive du GPL et 05 pour la vente des soutes maritimes, 01 pour le stockage du GPL, 05 pour l'importation et 01 pour l'exportation, soit au total 56 sociétés agréées à l'exercice des activités de distribution du secteur pétrolier aval au 31 juillet 2015 ;
- Le marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivi avec comme résultats un volume de 632 241 m3 de produits marqué, pour un objectif de 1 250 000 m3, soit un taux de réalisation à mi-parcours de 50,6%. 3 079 contrôles ont été effectués dans les stations-service et les points consommateurs, et 39 cas de pollution correspondant à un taux de pollution moyen de 1,2% ont été détectés.

iv) **Le développement des sources d'énergies renouvelables autres que le bois-énergie** s'est poursuivi à travers :

- la signature en 2015 de la convention de financement du projet d'électrification rurale solaire de 166 localités. L'équipe-projet y afférente a également été constituée avec la nomination du Chef de Projet et le recrutement des ingénieurs et experts devant la constituer. De même l'Appel d'Offres pour le recrutement d'un Maître d'Œuvre a été finalisé. Les plans d'exécution dans les différentes localités sont en cours de finalisation afin que le projet puisse débiter effectivement en 2016.
- La mise en œuvre du programme de développement de la micro-hydroélectricité se poursuit avec des projets pilotes tels que la construction de la micro-centrale hydroélectrique sur la rivière Koudini dont les études de faisabilité sont en cours de réalisation.
- Le développement d'autres formes d'énergies renouvelables s'est également poursuivi avec l'avancée de la procédure de construction d'un parc éolien sur le mont Bamboutos.

v) **La maîtrise de l'énergie** : Faute de ressources financières, les actions de maîtrise de l'énergie se sont difficilement déployées. L'on peut néanmoins noter :

- La réception des 300000 lampes économiques et 1900 climatiseurs basse consommation du don chinois dans le cadre du programme « efficacité énergétique ». Lesdits équipements sont actuellement stockés dans les magasins et aires de stockage aménagés à cet effet au Ministère de l'Eau et de l'Energie.
- Le programme de modulation électrique s'est également poursuivi. Le marché y afférent signé en 2013 pour un montant total de deux milliards s'exécute avec difficulté du fait de la non-programmation des ressources y afférentes en 2014 et 2015. La centrale de modulation de 20MW prévu audit marché construite et réceptionné en 2014 est en attente de la constitution du pool d'entreprises qui dont les consommations doivent être prises en charge.
- Le Ministère de l'Eau et de l'Energie, s'est également attelé à étoffer le cadre juridique de la maîtrise de l'énergie par l'élaboration d'un avant-projet de loi. Des concertations sont à cet effet en cours avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat qui parallèlement est entrain d'élaborer un Code de l'habitat intégrant les mesures d'efficacité énergétique.

3.1.3 En terme d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide

En 2015, il est question de poursuivre les actions entreprises en 2014 notamment l'achèvement de certains travaux de construction d'AEP, avancer dans la préparation du projet PAEPIS et bien d'autres. Pour y arriver, une AE de vingt-trois milliards trois cent cinquante-quatre millions huit cent dix-huit mille (23 354 818 000) francs CFA avec un CP de vingt-deux milliards six cent cinquante-six millions huit cent dix-huit mille (22 656 818 000) francs CFA a été nécessaire pour :

- i) **la poursuite de la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga (PAEPIS)** pour lequel la Convention de financement a été signé le 29 janvier 2015 ;
- ii) **La poursuite de la mise en œuvre du projet AEP 52 centres** dont l'état d'avancement se présente comme suit :
 - Travaux achevé dans les centres de Tonga, Tokombéré, Meyomessala, Nanga-Eboko; Bikok; Limbé.
 - Travaux en cours dans les centres de Akonolinga, Ambam, Batouri, Campo, Evodoula, Monatelé, Okola, Sa'a, Yokadouma et Zoétélé. Le taux d'exécution global est de 09% ;
 - Pour la tranche C1 dont l'objectif spécifique est le renforcement et l'extention des réseaux tertiaires d'eau potable en vue d'accroître le nombre d'abonnés dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam, Maroua, Banyo, Nkongsamba, Mamfé, Bamenda, Buéa et Limbé, le taux d'exécution global serait de 15%.
- iii) **La poursuite de la mise en œuvre du projet 16+2 centre (PAEPA-MSU) : S'agissant de l'Adduction d'Eau Potable** : Il consiste au renforcement de la production, réhabilitation, extension et réalisation des branchements dans les centres de :
 - Nkongsamba, Manjo, Loum, Mbanga, Kumba et Manfé (Lot1) ; taux d'axécution physique 98,5% ;

- Ngoumou, Akono, Bafia, Sangmelima, Ebolowa et Kousseri (lot 2) ; taux d'exécution physique 15,7% ;
- Bagangté, Bafang, Bana, Bangou, Bansoa, Penka-Michel et Fouban (lot 3) ; taux d'exécution physique 24,85%.

S'agissant de l'assainissement tranche 1 : construction de blocs de latrines sèches dans les écoles, blocs de toilettes et fosses septiques dans les lieux publics et formations sanitaires. Taux d'exécution global: 53,73%.

S'agissant de l'assainissement tranche 2 : construction de complexes à toilettes genres (CTG), incinérateurs et dépotoirs. Taux d'exécution global: 4,80% ;

iv) **La poursuite de la mise en œuvre du projet AEP dans 04 villes- CGCOG** qui présente un comme suit : la mission de contrôle a été recruté, les études de conception et d'exécution sont validées au fur et à mesure, le taux global d'exécution physique est de 20% ;

- **La poursuite de la mise en œuvre du projet d'amélioration de la desserte en eau potable de Yaoundé et 3 villes secondaire :**

- Pour la ville de Yaoundé, la mise en service de l'usine de la Mefoua eu lieu en janvier 2014, avec capacité de production journalière 50 000 m³. Les essais de performance sont en cours.

- Pour la composante B (distribution dans la ville de Yaoundé), une proposition d'attribution a été transmise pour non objection au MINMAP

- Pour la composante C (réhabilitation, renforcement et extension des installations de production et de distribution d'eau potable dans les villes de Bertoua, Edéa, Ngaoundéré), les Appels d'Offres ont été lancé.

v) **La poursuite de la mise en œuvre du projet d'Alimentation en eau potable de 7 centres BADEA-OFID** qui consiste à la réalisation de 24 forages, 118 bornes fontaines et 1890 branchement privés. L'état d'avancement se présente comme suit:

- **Lot 1 :** projet de marché est en attente de l'Avis de non objection de la BADEA avant sa signature ;

- **Lot 2 :** travaux de foration terminés.

vi) **La poursuite de la mise en œuvre du projet AEP et assainissement en milieu rural dans 04 Régions (PAEPA-MRU) pour lequel 26 AEP et 100 latrines ont été construites, 08 AEP et 30 latrines dans les écoles et centres de santé sont en cours de construction**

vii) **Le programme d'hydraulique d'urgence de la ville de Yaoundé et ses environs** qui concerne la construction de cinq (05) forages, une extension de réseau Camwater à Ekoumdoum, la construction d'une mini AEP à OdzaFecafoot, le renforcement de deux (02) mini AEP à Nyom II et à Nkolmesseng, la réhabilitation d'un forage à Ekoumdoum (ancienne chefferie), et la pose de 5 bâches à au Lycée d'Efoulan ; Mvog Ada dispensaire ; Damase ; Obobogo ; AhalaTradex : le taux d'exécution global est de 71,19%

viii) **La réalisation des projets dans le cadre des Interventions d'urgence eau** : les DAO des travaux ont été transmis à la commission d'analyse et l'ASMI pour le contrôle est en cours de signature.

ix) **le projet d'hydraulique rural Don Japonais 5^{ème} phase** : Travaux achevés et réceptionnés depuis mars 2015 : 189 forages réalisés (57 dans le Nord et 132 dans l'Extrême Nord) taux d'exécution physique est de 100%. Sur le terrain se poursuivent la sensibilisation et la formation des comités de gestion des points d'eau ;

x) **la poursuite de la mise en œuvre des Projets prioritaires de la zone de Bakassi volet Eau (Isanguelle, Ngosso)** : les travaux sont en cours de réalisation pour un taux global d'exécution 98%

xi) **la poursuite de l'exécution des projets du BIP 2014** avec la construction et réhabilitation de 383 infrastructures d'hydrauliques (forages, AEP) dans toutes les Régions: état d'avancement : les marchés sont attribués et les travaux en cours pour un taux global d'exécution 37%

xii) **l'exécution du BIP 2015 avec la construction de 21 AEP dans 20 localités dans les 10 Régions du Cameroun, la construction de 167 forages dans les 10 Régions du Cameroun** . Les Appels d'Offres ont été lancés.

xiii) **La mise en œuvre du Plan d'urgence triennal** qui comporte :

- la construction des AEP dans 30 villes secondaires, dans les 10 Régions du Cameroun ;
- la construction et l'aménagement de 06 retenues d'eau dans l'Adamaoua :
- la construction de 900 forages dans les 10 Régions du Cameroun et 19 AEP dans la Région du Nord-Ouest: état d'avancement : la liste des localités est disponible, l'Appel d'offre des travaux a été lancé et l'autorisation de gré à gré accordée par le MINMAP.
- NB : le contrôle des travaux assurés par les Services Déconcentrés du MINEE
- la construction de 3000 forages dans l'Adamaoua : état d'avancement : la liste des localités en cours de finalisation et le BET présélectionné, le DAO est disponible, mais l'Appel d'Offre n'a pas encore été lancé.

xiv) **Le programme d'alimentation en eau potable des zones de forte concentration des déplacés liées aux problèmes sécuritaires dans le Septentrion**

xv) **L'achèvement de l'ensemble de ces projets permettra d'obtenir les résultats suivants :**

- Année 2014 : 765 EPE réalisés et **150 000 m3/jr supplémentaires** injecté dans les réseaux d'AEP en milieu urbain soit 100 000 m3/j à Douala et 50 000m3/j à Yaoundé
- Année 2015 : 5070 EPE réalisés et **22 400 m3/jr supplémentaires** injectés dans les

réseaux d'AEP en milieu urbain grâce à Projet PAEPA MSU.

3.1.4 En matière de gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie, l'on peut citer pour l'année 2014 :

i) La coordination et le suivi des activités des services du Ministère de l'eau et de l'énergie.

L'objectif visé par cette action est d'assurer le bon fonctionnement et le renforcement de la synergie entre toutes les structures du MINEE. L'indicateur de résultat est le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance. Pour y parvenir, les activités ci-après ont été menées :

- les subventions d'équipement destinées à l'Agence d'Electrification Rurale et l'Agence de Régulation de l'Electricité ont été virées. Mais aussi, les contributions de l'Etat du Cameroun aux organismes régionaux et internationaux du sous-secteur eau et énergie ont été versées notamment au profit du Conseil Mondial de l'Energie, du Pool Energétique d'Afrique Centrale et de l'International RenewableEnergy Agency ;
- L'accord du Premier Chef du Gouvernement, n'ayant pas été obtenu pour l'acquisition de vingt-cinq (25) véhicules de contrôle pour les Délégués Départementaux et de quatre véhicules pour les services centraux du MINEE, les crédits y afférents d'un montant de six cent millions (600 000 000) de francs CFA ont été redéployés à l'intérieur du chapitre 32 pour l'augmentation de provision destinés aux travaux d'électrification d'urgence sur l'étendue du territoire, les équipements du nouvel immeuble annexe et la prise en charge des taxes et droits de douanes du matériel d'économies d'énergie émanant d'un Don du Gouvernement Chinois ;
- le redéploiement des applications de gestion budgétaire (PROBMIS) et de gestion de personnels de l'Etat (SIGIPES) dans l'enceinte du nouvel immeuble abritant les services du MINEE a été effectué grâce à la connexion avec la fibre optique.

ii) Les études stratégiques et planification au Ministère de l'eau et de l'énergie

L'objectif ici est l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense publique au MINEE. Pour y parvenir un accent a été mis sur la qualité et la quintessence du nombre de documents stratégiques et d'études techniques produits dans les délais.

- La synthèse stratégique et la programmation budgétaire à court et moyen du MINEE se sont faites dans les délais impartis à travers le Cadre des Dépenses à Moyens Terme (CDMT 2016-2018) qui a été validé par les services compétents du MINEPAT ;
- Les Activités de la Chaîne Prospective, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation (PPBS) du MINEE se sont régulièrement tenues, notamment sur le suivi de l'exécution du Budget tant au niveau des services centraux et déconcentrés que des programmes ou projets à financement conjoint sous la tutelle du MINEE et des Collectivités Territoriales Décentralisées, la passation des marchés publics et la préparation du passage du

Ministre de l'Eau et de l'Energie aux travaux de validation des CDMT, de pré-conférences budgétaires, du Comité Interministériel d'Examen des Programmes, de conférences budgétaires et surtout devant les commissions parlementaires des Finances et du Budget.

iii) La gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Energie

L'objectif ici est d'assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEE. Ainsi :

- La mission annuelle de Collecte d'Informations Stratégiques pour la préparation et le Suivi évaluation du Budget Programme n'a pu être réalisée vu que les fonds destinés à son financement n'ont pas été débloqués par les services compétents du Ministère des Finances. Néanmoins, la remontée de l'information budgétaire par les services déconcentrés du MINEE aura permis d'obtenir les résultats espérés des descentes sur le terrain. En conséquence, les données sur le Rapport de performance du MINEE ont été consolidés et la base de données des projets éligibles à une inscription dans le Budget 2016 a été actualisée ;
- Le traitement des dépenses publiques s'est heurté en début d'exercice à plusieurs problèmes de connexion au niveau du nouvel immeuble à travers la boucle radio installé par les équipes compétentes du MINFI mais la liaison avec la fibre optique a finalement été établie par CAMTEL rendant de ce fait le réseau plus stable et les traitements de dossier plus fluide ;
- la revue mi-parcours de l'exécution du Budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été réalisée entraînant de ce fait l'identification de plusieurs erreurs matérielles décelées sur les autorisations de dépenses des projets à gestion décentralisées dues aux assignations administrative et comptable erronées ; afin d'y remédier, le MINEE a entre autres, saisi le MINEPAT en vue des modifications escomptées mais aussi des délégations ponctuelles de crédits sont en cours d'implémentations à ce titre. Les constats et mesures ainsi prises ont été transmis au Comité National de suivi de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour information.

iv) Le développement du système d'information statistique au Ministère de l'Eau et de l'Energie

L'objectif vise à mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques du MINEE. A cet effet, plusieurs activités sont prévues dans la conception et la réalisation du Système d'information sur l'Eau et lesystème d'information sur l'Energie

- S'agissant de la Conception et la réalisation du Système d'information sur l'Eau a été amorcée depuis la mise en application du nouvel organigramme du MINEE qui crée la Cellule du Système d'Information sur l'Eau. A ce titre, l'inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement engagés dans la région du nord durant l'exercice précédent a été finalisé, la conception des indicateurs pour le sous-secteur eau potable a été amorcée, la collecte des données pour l'opérationnalisation du Système d'Information sur l'Eau de la CEEAC est en cours. Une série de concertations a été mis en place et devra déboucher sur des protocoles d'échanges de données avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau afin d'améliorer l'efficacité des

investissements dans le secteur de l'eau. L'organisation d'un atelier de validation pour la mise en oeuvre du PANGIRE (Plan d'action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau) est prévue pour la fin de l'année. Le projet de développement avec l'appui du BRGM du projet de suivi évaluation de la ressource en eau souterraine sur l'ensemble du territoire national est en cours. La tenue du fichier des ouvrages programmés en matière d'assainissement liquide dans les domaines relevant de la compétence du ministère a été actualisé ;

- En ce qui concerne les activités inhérentes au Système National d'Information Energétique (CSNIE) se sont principalement axée sur la production et l'impression de l'annuaire statistique des secteurs de l'eau et de l'énergie à travers un atelier de validation de mouture de l'annuaire statistique de l'Energie et l'organisation du séminaire de diffusion dudit annuaire ;
- une étude sur la consommation du bois énergie dans le secteur non résidentiel au Cameroun a été lancée. Cette étude vient compléter celle relative à la consommation de la même ressource dans le secteur résidentiel effectué les années précédentes. Elle est un préalable à la réalisation d'une étude plus complète et plus détaillée. Elle ne s'est intéressé qu'à une partie des consommateurs de bois énergie notamment les unités de production informelles. Une étude plus globale et plus approfondi a été programmée pour l'année 2016 ;
- la production du rapport sur la situation énergétique du Cameroun, édition 2014 a été amorcée avec l'appui du programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP) - volet Appui au Système Statistique National (SSN) et son édition est prévue pour la fin de l'exercice.

v) L'amélioration du cadre du travail

L'objectif poursuivi est de doter le MINEE des infrastructures et équipements adéquats au MINEE. Il s'agit de :

- l'Aménagement du site et des travaux préparatoires à la construction de l'immeuble ministériel, la provision de trois cent vingt-sept millions (327.000.000) de francs CFA prévue dans le BIP 2015 a permis de prendre en charge le reste à payer de 40% du marché relatif à la finalisation des études techniques et architecturales complémentaires en vue du démarrage des travaux de construction de ce édifice. Ces études assorti du DAO y relatifs seront entièrement livrées par le groupement EGIS/ à la fin de l'année 2015 la construction du nouvel immeuble ministériel dont le marché afférent à la finalisation des études complémentaires et du Dossier d'appel d'offres pour le recrutement d'un consultant devant construire l'édifice ont été livrés ;
- la réfection des bâtiments dans les services déconcentrés, les bons de commandes et lettres-commande y afférentes ont tous été attribués et les travaux se poursuivent ;
- la construction de sept (07) nouveaux édifices publiques à Kribi, Sangmélima, Fouban, Dschang, Yabassi, Ntui et Tibati a démarré en vue d'abriter les locaux du MINEE dans les Départements concernés ;
- la sécurisation juridique des espaces réservés à la construction des services déconcentrés du MINEE se poursuit par l'acquisition de cinq nouveaux Titres de Propriété pour les services départementaux de la Vina, du Nkam, de la Mezam, du DongaMantung et du

Boyo ;

le processus de renouvellement du mobilier de bureau et du matériel informatique plus performant aussi bien dans les services centraux que déconcentrés du MINEE est en cours.

vi) Le développement des ressources humaines

L'objectif est d'accroître qualitativement les ressources humaines au MINEE. A cet effet, bon nombre de personnels ont participé aux formations certifiées ou diplômantes à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Aussi, le groupe de travail chargé de l'actualisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal du MINEE est à pieds d'œuvre.

vii) Le développement des TIC au Ministère de l'eau et de l'énergie

L'objectif est d'optimiser les échanges entre les différentes administrations. A cet effet, 18 ordinateurs complets, 18 onduleurs et 19 imprimantes ont été acquis dans les services déconcentrés du MINEE afin de renforcer les TIC et améliorer le cadre du travail.

viii) Le contrôle et audit interne au Ministère de l'eau et de l'énergie

L'objectif est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services. C'est à cet effet :

- Des missions régulières et ponctuelles ont été menées par le Chef de Département accompagnés de différents responsables de haut rang dans les sites des grands projets structurants sous la tutelle du MINEE ;
- L'inspection Général a également menés des missions d'audit auprès des unités de gestion des projets à financement conjoint et des sociétés sous la tutelle du MINEE ;
- Les droits de régulation d'un montant de cent vingt millions (120.000.000) de francs CFA ont été versés à l'ARMP au titre de l'exercice 2015.

ix) Le Conseil juridique au MINEE

Il est question dans cette action, de veiller au respect des droits et règlements au MINEE. La Division des Affaires Juridique participe de ce fait à l'élaboration de l'ensemble des textes régissant de sous-secteur eau et énergie.

x) La communication et relation publique au Ministère de l'eau et de l'énergie

Il est question ici d'accroître la visibilité du MINEE et d'améliorer sa perception auprès des usagers et des populations en général. Plusieurs supports communicationnels et insertions publicitaires ont été réalisés par la Cellule de Communications du MINEE afin de communiquer sur l'état d'avancement des grands projets et informer l'opinion publique sur les programmes et actions mis en œuvre par le MINEE pour garantir une meilleure fourniture et l'accès à l'eau potable et l'électricité. Les supports communicationnels ont été diverses et variés. A côté, des services de presse écrite classique de la SOPECAM, on peut citer les insertions publicitaires dans les journaux tels que l'Action, Quotidien de l'Economie, l'agence du Président de la République, Notre Afrik.....

xi) La gestion des ressources documentaires au Ministère de l'eau et de l'énergie

Le programme de Numérisation de la documentation et des archives a été amorcé et les équipements y afférents ont été livrés. Un certain nombre d'experts du MINAC ont été conviés pour des sessions de la formation de l'équipe interne chargée de conduire la numérisation des archives du MINEE afin d'améliorer leur rendement.

3.2. BILAN FINANCIER

Au cours des trois dernières années, la dotation budgétaire globale allouée n'a cessé de croître. Seulement au-delà de cette augmentation apparente, laisse apparaître une disparité hétérogène entre les différentes natures de dépenses d'Investissement et de Fonctionnement d'une part et leurs sources de financements soit par les Ressources Internes Propres ou grâce aux Financements Extérieurs d'autre part. Le tableau ci-après nous présente cette évolution entre 2013 et 2015.

Tableau 1: EVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2013 2014 ET 2015

Montants en millions de FCFA

rubriques	2013		2014		2015	
	Montant (en millions de FCFA)	Proportion	Montant (en millions de FCFA)	Proportion	Montant (en millions de FCFA)	Proportion
RI/O	7 940	7,39%	8600	7,90%	14 398,277	11,43%
BF	5 203	4,84%	5579	5,13%	5 692	4,52%
FCP	33 800	31,44%	43000	39,52%	30 898,277	24,52%
RE	59 000	54,88%	48617	44,69%	70 000	55,56%
RT	1 560	1,45%	3000	2,76%	5 000	3,97%
TOTAL	107 503	100,00%	108 796	100,00%	125 988,554	100,00%

Légende :

RI/O : Ressources Internes propres ;

BF : Budget de Fonctionnement ;

FCP : Fonds de Contrepartie ;

RE : Ressources Externes ;

RT : Ressources Transférées.

A l'analyse de l'enveloppe globale allouée au MINEE de 2013 à 2014, nous constatons que les Ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées dans le cadre de la Décentralisation ont pratiquement triplé en 2013 et 2015 passant de 1,560 milliards de FCFA à 5 milliards de FCFA. Les Financements extérieurs émanant des prêts et Don des Etats et des partenaires publics au Développement sont en progression constante passant de 59 milliards

de CFA en 2013 à 70 milliards de Fcfa en 2015. Les fonds de contrepartie y correspondant sont restés relativement stable. Par contre, la seule évolution négative vient du Budget de Fonctionnement du MINEE qui ne représente en réalité qu'une proportion de 4,52% du Budget Global en 2015 contre 5,13% en 2014 et 4,84% en 2013. Cette réduction limite très fortement le déploiement des services techniques du MINEE sur l'étendue du territoire afin d'assurer leur rôle d'ingénieur de l'Etat en matière de suivi de la réalisation et de contrôle des ouvrages existant d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de production de l'électricité.

De façon plus détaillée, l'enveloppe globale allouée au Ministère de l'Eau et de l'Energie au titre des Ressources Internes Propres de l'exercice 2015 s'élève à 127,944 milliards de FCFA d'Autorisation d'Engagement (AE) et à 125,998 milliards de FCFA de Crédits de Paiement (CP), répartis suivant le tableau ci-après :

Tableau 2: Structure du budget 2015

Montants en milliards de FCFA

Rubrique	AE 2015-2017	CP 2015	Proportion CP
Budget d'Investissement Public (en Ressources Internes)	52,252	50,296	39,92%
Budget d'Investissement Public (en Ressources Externes)	70,000	70,000	55,56%
Budget de Fonctionnement	5,692	5,692	4,52%
Budget global	127,944	125,998	100,00%
<i>Dont : - Ressources Internes (BIP RI + BF)</i>	<i>57,944</i>	<i>55,988</i>	<i>44,44%</i>
<i>-BIP (RI+RE)</i>	<i>122,252</i>	<i>120,296</i>	<i>95,48%</i>

RI=Ressources Internes ; RE=Ressources Externes ; BIP = Budget d'Investissement Public

Le BIP 2015 du MINEE est financé à 39,92% par les ressources internes, contre 55,56% de financements externes. Le Budget de Fonctionnement devant appuyer la réalisation des projets d'investissement programmés en 2015 se situe à 5,692 milliards de FCFA, soit 4,52% de la dotation globale affectée au MINEE.

La ventilation de cette enveloppe entre les quatre (04) programmes du MINEE est la suivante :

Tableau 3 : Structure du budget par programme

Montants en millions de FCFA

N°	Programmes	AE 2015-2017	BIP 2014	BF 2014	Total CP 2014
----	------------	--------------	----------	---------	---------------

					(BIP 2014+BF 2014)
1	Offre d'énergie	70 000	70 000	100,5	70 153,5
2	Accès à l'énergie	26 721	25 651	146	25 744
3	Accès à l'eau potable et à l'assainissem ent liquide	23 354	22 657	155,5	22 812,5
4	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous- secteur Eau et Energie	2 176	1 988	5 290	7 278
TOTAL		122 252	120 296	5 692	125 988

3.2.1 STRUCTURE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les 5 milliards 692 millions de FCFA de Budget de Fonctionnement susmentionnés se déclinent de la manière suivante :

Tableau 4 : Structure du budget de fonctionnement

Rubriques	Montants (en millions de FCFA)	Proportions
Dépenses permanentes de personnels (salaires)	2 446	42,97%
Autres dépenses de personnels (gratifications, heures supplémentaires, indemnités, etc.)	411	7,22%
Formation, bourses et stages	388	6,82%
Abonnement et consommation d'eau, d'électricité et de téléphone	184	3,23%
Autres biens et services	2 263	39,76%

Total Budget de Fonctionnement	5 692	100,00%
---------------------------------------	--------------	----------------

3.2.1 Structure du budget d'investissement public

L'enveloppe de 50 milliards 296 millions de FCFA de ressources internes destinée aux projets d'investissement et gérée au MINEE, est répartie comme suit :

- Les projets à gestion centrale sont évalués à **44 346 983 000 de FCFA**, soit une proportion de 88,21% dont **30 898 277 000 de FCFA** mis à la disposition des grands projets et programmes à financements conjoint au titre de dotation de fonds de contrepartie en dépenses réelles, **10 000 000 000 de FCFA** pour l'acquisition de centrale thermique de AHALA, **650 000 000 de FCFA** pour les subventions aux sociétés sous la tutelle du MINEE et contributions diverses aux organismes régionaux et internationaux du sous-secteur eau et énergie et le reste soit **2 798 706 000 FCFA** pour diverses acquisitions et les travaux d'intervention d'urgence en eau et en électricité sur l'étendue du territoire national ;
- Les projets à gestion déconcentrée sont de **949 017 000 FCFA**, soit un taux de 1,89% gérés par les Services Déconcentrés en vue de la réalisation de 08 projets d'AEP, des forages équipés et l'acquisition du matériel informatique, du mobilier de bureau et les travaux de construction de 07 délégations départementales;
- Et les projets dont les ressources ont été transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées d'un montant total de **5 milliards de FCFA** soit 9,94% pour la réalisation de 167 forages équipés ; la construction de 25 latrines améliorées et l'électrification de 86 localités.

3.2.3 Exécution du Budget de Fonctionnement du MINEE

Exclusion faite des dépenses permanentes de personnels et des dépenses allouées à la consommation d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont engagées au niveau du Ministère des Finances, le niveau d'exécution du quota global attribué au fonctionnement des Services Centraux et déconcentrés pour le compte des trois premiers trimestres est illustré dans le tableau 7, et présente l'exécution au 31 juillet 2015 pour ce qui est des services centraux et au 30 juin pour les services déconcentrés.

Tableau 5 : Niveau d'exécution du budget de fonctionnement par structure

Rubrique	Quota (en FCFA)	Consommation (en FCFA)	Taux d'exécution
SERVICES CENTRAUX			
1^{er} trimestre			
Autres dépenses de personnels (<i>Natures économiques de 6261 à 6294</i>)	44 625 000	44 625 000	100,00%

Dépenses de biens et services (<i>Groupes de dépenses 61, 63, 65, 66 et 67</i>)	220 662 000	220 662 000	100,00%
TOTAL 1^{er} Trimestre	265 287 000	265 287 000	100,00%
2^e trimestre			
Autres dépenses de personnels (<i>Natures économiques de 6261 à 6294</i>)	44 625 000	44 625 000	100,00%
Dépenses de biens et services (<i>Groupes de dépenses 61, 63, 65, 66 et 67</i>)	220 662 000	220 662 000	100,00%
TOTAL 2^e Trimestre	265 287 000	265 287 000	100,00%
3^e trimestre			
Autres dépenses de personnels (<i>Natures économiques de 6261 à 6294</i>)	44 625 000	0	0%
Dépenses de biens et services (<i>Groupes de dépenses 61, 63, 65, 66 et 67</i>)	220 662 000	122 027 000	55,30%
TOTAL 3^e Trimestre	265 287 000	122 027 000	46%
TOTAL 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres des services centraux	795 861 000	652 601 000	82%
SERVICES DECONCENTRES			
Rubrique	Quota (en FCFA)	Consommation (en FCFA)	Taux d'exécution
Autres dépenses de personnels (<i>Natures économiques de 6261 à 6294</i>)	112 000 000	112 000 000	100,00%
Dépenses de biens et services (<i>Groupes de dépenses 61, 63, 65, 66 et 67</i>)	382 700 000	382 700 000	100,00%
Total 1^{er} semestre	494 700 000	494 700 000	100,00%
TOTAL GENERAL	1 025 274 000	1 025 274 000	100,00%

Ainsi, le taux d'exécution du Budget de Fonctionnement à la fin du 2^e semestre est de 100,00%. Cependant, la ventilation par programme est la suivante :

Tableau 6 : Niveau d'exécution du budget de fonctionnement par programme

Montants en FCFA

Programmes	Quotas 1er Semestre	Montant engagé	Taux d'exécution
Offre d'énergie	34 150 000	34 150 000	100,00%
Accès à l'énergie	40 800 000	40 800 000	100,00%

Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	45 550 000	45 550 000	100,00%
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie	904 774 000	904 74 000	100,00%
TOTAL	1 025 274 000	1 025 274 000	100,00%

3.2.4 Exécution du Budget d'Investissement Public

Lorsqu'on exclut les ressources provenant des financements extérieurs, on se retrouve avec une dotation budgétaire de 50,296 milliards de FCFA pour le compte de l'exercice 2015. Ainsi, un montant de 28,336 milliards de FCFA a fait l'objet d'engagements qui porte le taux d'engagement du BIP à 56,34 %. S'agissant des ordonnancements effectués, ils s'élèvent à 27,818 milliards de FCFA soit une proportion d'ordonnement de 96,2%.

Tableau 7 : Niveau d'exécution du BIP par programme

Montants en milliers de FCFA

N°	Programmes	Dotation			Montant des engagements	Taux d'exécution
		AE	CP	Montant révisé		
1	Offre d'énergie	70 000 000	70 000 000	12 590 000	0	0%
2	Accès à l'énergie	26 721 000	25 651 202	5 828 702	722 986	12,40%
3	Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	23 354 000	22 656 818	30 089 818	26 887 999	89,35%
4	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie énergie	2 176 000	1 988 534	1 788 534	728 818	40,74%
TOTAL		122 252 000	120 296 554	50 296 554	28 339 803	56,34%

Les taux d'engagement et d'ordonnement ci-dessus rappelés mettent en exergue : S'agissant de la mise à disposition des fonds destinés aux Grands projets et programmes à financement conjoint

Les enveloppes de 16 milliards de FCFA prévues pour le projet de travaux de construction du Barrage de régulation, de l'usine de pied et des lignes de transport du barrage réservoir de Lom-Pangar et de 10 milliards de FCFA pour la poursuite des travaux de construction du Projet

de Barrage hydroélectrique de Memve'ele sur le Ntem de 211 MW ont été redéployer pour la prise en charge des dépenses urgentes nécessaires au démarrage des travaux de construction du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs par le fleuve Sanaga. Mais également, 1,5 milliards de FCFA pour le Programme d'Accompagnement Socio-Economique de Memve'ele, 460 millions de FCFA pour le compte du Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) ; 130 millions de FCFA pour le projet d'Eau potable et assainissement en milieu rural (PAEPA-MRU) ; 60 de FCFA millions pour le projet d'Eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (PAEPA-MSU) et 500 millions de FCFA pour le projet Sanaga ; 110 millions de FCFA pour le Projet d'Hydraulique Rurale Don Japonais ; 120 millions de FCFA pour le projet d'Adduction en Eau Potable (AEP) 7 centres BADEA – OFID et 30 millions de FCFA pour le Projet de Développement du Secteur de l'Energie (PDSEN/MINEE) ont tous fait l'objet de virement dans les comptes respectifs desdits projets. Toutefois, les crédits destinés aux Projet d'Electrification Rurale Décentralisée dans la zone RUMPI (ERD-RUMPI), au projet de construction du barrage hydroélectrique de Mekin, les composantes Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité et Agence d'Electrification rurale du Projet de Développement du Secteur de l'Electricité n'ont pas encore fait l'objet d'un engagement.

3.2.5 En ce qui concerne le règlement des Dépenses Engagées et Non Ordonnancées (DENO)

Sur les 315743 000 FCFA prévus pour le règlement des Dépenses Engagées et Non Ordonnancées (DENO) en électrification et en hydraulique, 175 546 500 FCFA ont fait l'objet d'engagement et de liquidation, soit un taux de 55,6%. Ainsi 3 DENO engagées sur 5 inscrites dans le BIP 2015. Les 2 autres non consommées sont celles des entreprises suivantes: Aura Cameroun et Edauce Elec Sarl représentant un montant de 140 196 500 FCFA.

3.2.6 Pour ce qui est des autres projets au niveau centrale

vingt-un(21) marchés pour un total de 1 530 256 000 FCFA ont été prévus dans le BIP 2015 à gestion centrale comprenant dix (10) projets d'éclairage public par énergie solaire, quatre (04) projets de Construction de la centrale solaire, douze (12) projets de construction de forage équipés, six (06) projets d'électrification, deux (02) projets d'acquisition des véhicules pour les services centraux et déconcentrés et un (01) projet pour l'acquisition du mobilier de bureau et du matériel informatique pour la nouvelle Délégation Régionale du Sud du MINEE.

En outre, quatre (04) marchés ont fait l'objet d'une attribution et ont été engagés à hauteur de 169 631 374 FCFA.

3.2.7 S'agissant de l'exécution des projets à gestion déconcentrés

Une dotation de neuf cent quarante-neuf millions dix-sept mille (**949 017 000**) FCFA a été mise à la disposition des services déconcentrés du MINEE. Elle est répartie comme suit :

En vue de la réalisation de 08 projets d'AEP, des forages équipés et l'acquisition du matériel informatique, du mobilier de bureau et les travaux de construction de 07 délégations départementales de deux milliards sept cent millions soixante quinze mille (2 700 075 000) francs CFA.

- 400 683 000 de FCFA pour la réalisation de 08 projets d'AEP dont les marchés ont tous été attribués et les ordres de services de démarrer les travaux signés ;
- 28 000 000 de FCFA pour l'acquisition de quatorze (14) ordinateurs et quatorze (14) onduleurs dans 4 délégations régionales et 6 délégations départementales ont été acquis par la procédure de bon de commande administratif et livrés;
- 10 500 000 de FCFA pour l'acquisition de six (06) copieurs dans 02 délégations régionales et 04 délégations départementales ont été réalisées par la procédure de bon de commande administratif et livrés ;
- 70 256 000 de FCFA pour l'acquisition du mobilier de bureau dans 06 délégations régionales et 05 délégations départementales ont été réalisées par la procédure de bon de commande administratif et livrés ;
- 14 000 000 de FCFA pour l'acquisition des équipements techniques pour les services déconcentrés pour le contrôle des ouvrages ont été réalisées par la procédure de bon de commande administratif et livrés dans 03 délégations régionales;
- 54 778 000 FCFA pour la réfection de huit (08) bâtiments des les services déconcentrés est en cours d'exécution ;
- 246 500 000 FCFA ont été inscrits pour la construction de sept (07) nouvelles délégations Départementales.

3.2.8 En ce qui concerne l'exécution des projets à gestion décentralisées

Une dotation de cinq milliards (5 000 000 000) de francs CFA a été transférée aux collectivités territoriales décentralisées pour la réalisation des projets d'infrastructures d'électrification rurale, d'hydraulique et d'assainissement liquide. A ce titre, deux milliards six cent cinquante-neuf mille cinq cent vingt-sept (2 659 527) FCFA ont été affectés à la réalisation de 86 projets d'électrification rurale, un milliard quatre cent dix millions cinq cents (1 797 500) francs CFA ont été affectés à réalisation de 167 forages équipés à gestion décentralisées, cent vingt-cinq millions (125 000 000) de francs CFA pour la construction de 25 complexes de latrines améliorées et onze millions (341 290 000) de francs CFA en vue de la réalisation de 11 projets d'adduction d'eau potable.

Sur le terrain on note les avancées ci-après :

- Sur les 167 projets de forages équipés prévus en 2015, 21 ont d'ores et déjà été réalisés 42 ont été attribués et le restes sont à divers niveau du processus de leur d'attribution ;
- 07 projets de construction des latrines améliorées sur les 25 ont été réalisés et les 18

autres sont à divers niveau du processus de leur d'attribution. Ainsi, 32 653 000 FCFA ont fait l'objet d'engagement. Soit une proportion de 26,12% ;

- Sur 86 projets d'électrification rurale, 47 ont été attribués pour un niveau d'engagement de 979 millions de CFCFA soit une proportion de 54,4%.

■ 3.3. PERSPECTIVES

D'importants efforts ont déjà été fournis pour améliorer l'offre et l'accès à l'énergie, ainsi que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide. Mais, d'importants moyens devraient encore être mobilisés pour soutenir durablement les acteurs du sous-secteur eau et énergie. A ce titre, les véritables défis auxquels nous devons apporter rapidement des solutions ceux relatifs :

- A l'accroissement de la production d'énergie et d'eau potable ;
- au choix du meilleur mix énergétique pour le Cameroun ;
- au schéma optimal pour une gestion efficace de notre réseau de transport de l'électricité, de notre chaîne de distribution des produits pétroliers et du gaz et notre système national de fourniture de l'eau potable ;
- au modèle financier le plus pertinent pour attirer les investissements dans le sous-secteur eau et énergie et, assurer sa stabilité financière à plus moins long terme ;

Pour cela, il est envisagé de :

3.3.1 Dans le domaine de l'énergie

La démarche stratégique du sous-secteur Eau et Energie pour l'année 2016, s'inscrit dans la vision prospective nationale qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Dans l'**Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie**, il s'agira :

- D'élaborer une stratégie pour la sécurité énergétique en matière des produits pétroliers et du gaz domestique à l'horizon 2035-2050, l'objectif étant de définir une stratégie cohérente et bien structurée, en vue d'assurer la sécurité énergétique du pays en matière de produits pétroliers et du gaz à court, moyen et long terme ;
- De réaliser une enquête nationale sur l'énergie, qui permettra de renseigner l'indicateur sur l'accès au GPL, de l'électricité et aux énergies renouvelables ;
- De réviser l'ensemble des textes réglementaires relatifs au raffinage, à l'importation, à l'exportation, au stockage, à la distribution, à la vente des soutes maritimes et aviation et au contrôle de la qualité, de la quantité et de la provenance des produits pétroliers, afin qu'ils soient une émanation de la loi régissant le secteur pétrolier aval, en attente de signature ;
- De mettre à jour le plan directeur d'électrification rurale, élaboré en 2006 ;
- D'élaborer le plan de développement des énergies renouvelables ;
- De finaliser la carte électrique dont la conception a été lancée en 2013.

Dans le domaine de l'électricité, les actions à menées seront structurées autour des axes

stratégiques suivants :

- Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'information ;
- Mettre à la disposition des délégations régionales des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ;

Dans le domaine des produits pétroliers, l'atteinte des objectifs fixés sera orientée autour des axes suivants :

- La Construction des points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités non desservies, afin de développer lesdites localités ;
- La Budgétisation et la poursuite des programmes de marquage chimique, institués par décret n° 2010/3032/PM du 08 novembre 2010 portant marquage chimique des produits pétroliers et des opérations « coup de poing » en vue et la réduction, voire l'éradication de la fraude pétrolière ;
- La Poursuivre du projet de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation frauduleuses des produits pétroliers au Cameroun.

Dans le domaine des énergies renouvelables, il s'agira entre autres de :

- De poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ;
- D'élaborer et mettre en place un programme de développement de la micro-hydroélectricité ;
- Développer les autres formes d'énergies renouvelables (éolien, biomasse) ;
- Mettre en œuvre le programme de valorisation du biogaz.

Dans le domaine de la Maîtrise de l'énergie, il importera entre autres de :

- Poursuivre avec le projet de modulation de la consommation électrique ;
- Mettre en œuvre le plan national d'efficacité énergétique ;
- Finaliser le projet don chinois – efficacité énergétique ;
- Mettre en œuvre les activités de rationalisation de la consommation du bois-énergie telles que les enquêtes sur la consommation du bois et la diffusion des foyers améliorés.

3.3.1 Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

La mise en œuvre totale des projets d'infrastructures des années 2014 et 2015 devra permettre de porter à 68% et 40% environ, les taux d'accès respectifs à l'eau potable et à un assainissement individuel amélioré. Les gaps de 7% et 3% conformément à l'objectif à atteindre, devront être absorbé à travers la mise en œuvre de projets proposés dans le CDMT 2016.

4.3.1 Dans le cadre de la promotion de la gouvernance et l'appui institutionnel du sous secteur Eau et énergie

Un accent sera mis sur l'amélioration des conditions de travail par le renforcement des moyens logistiques des services déconcentrés en vue de répondre aux problèmes d'accès à l'eau potable et aux services énergétiques de base des populations issues des zones les plus enclavées du territoire national. Le règlement progressif des créances dues aux partenaires privés du MINEE ayant réalisés les travaux dont ils ont été adjudicataires sera amorcé. Un mécanisme d'appropriation et de vulgarisation du guide de maturation des projets est prévu aux profits des services déconcentrés du MINEE. L'accélération du transfert de crédits et de compétences aux CTD sera poursuivie. L'inscription d'une provision budgétaire conséquente pour le suivi technique des projets sera envisagée en cas d'embellie de l'enveloppe budgétaire 2016.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Eu égard à ce qui précède, le MINEE a donc pour objectif stratégique d'assurer, d'une part, la fourniture en énergie et en eau potable, et de promouvoir, d'autre part, l'accès à l'assainissement liquide.

A cet effet, depuis le début de l'implémentation du budget – programme, quatre (04) programmes sont mis en œuvre, à savoir :

- Le **programme 421 Offre d'énergie** qui est axé sur le développement et l'amélioration de l'approvisionnement d'énergie et dont l'objectif est de disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques ;
- Le **programme 422 Accès à l'énergie** qui a pour objectif d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie ;
- Le **programme 423 Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide** qui est axé sur le développement de l'offre et la promotion de l'accès en eau potable et aux services d'assainissement liquide. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques ;
- Le **programme 424 Gouvernance et appui institutionnel du sous secteur Eau et Energie** qui est axé sur le soutien à la conduite de la politique du sous secteur Eau et Energie et dont l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le cadre stratégique et institutionnel des programmes du MINEE se présente comme suit:

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 421 : OFFRE D'ENERGIE

Objectif global de la vision	Objectif général de la vision	Objectif sectoriel	Objectif ministériel	Axes stratégiques	Programmes	Parties Prenantes	Responsables de programme

Devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 25-30 ans	Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication (pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable)	Assurer la fourniture en eau potable et promouvoir l'accès à l'assainissement liquide	Développement et amélioration de l'approvisionnement d'énergie	Offre d'énergie	MINEE, Autres administrations, ARSEL, AER, EDC, ENEO, HYDRO-MEKIN, SONARA, SCDP, KPDC, DPDC, Partenaires au Développement	Le Directeur de l'Electricité : GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre
	Devenir un pays à revenu intermédiaire ;			Amélioration de l'accès à l'énergie	Accès à l'énergie	MINEE, Autres administrations, ARSEL, AER, EDC, ENEO, HYDRO-MEKIN, SONARA, SCDP, KPDC, DPDC, CTD, Marketers, Partenaires au Développement	Le Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz : MESUMBE Martin AKAME
	Atteindre le stade de nouveau pays industrialisé ;			Amélioration de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable	Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	MINEE, Autres Administrations ; CAMWATER, CDE, FEICOM, CTD, Partenaires au développement	Le Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau : NTAMACK Denis
	Renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale			Soutien à la conduite de la politique du sous-secteur eau et énergie	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie	MINEE, Structures sous tutelle, Organismes internationaux, Partenaires au développement	Le Directeur des Affaires Générales : OBOUNOU NDONGO Joseph René

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 422 : ACCES A L'ENERGIE

Programme II				ACCES A L'ENERGIE				Source de vérification	risques
Libellé	Objectif	Indicateurs	Données de référence		Données cible				
			Année	Valeur	Année	Valeur			

Action 6	Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie	Nombre de documents de politique élaborés ou actualisés	2014	3	2016	6	Revue 2014 des Programmes, Chaine de résultats 2016, RAP 2016, PPA 2017	Non respect des délais dans l'élaboration ou mise à jour des documents
Action 7	Electrification, urbaine, périurbaine et rurale	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural	Taux d'accès à l'électricité	2010	48%	2016	60%	Revue 2014 des Programmes, Chaine de résultats 2016, RAP 2016, PPA 2017	Faible qualification des entreprises prestataires de service et vétusté du réseau existant Irrégularité des enquêtes destinées à renseigner ces indicateurs
			Taux de desserte	2013	21,71%	2016	26%		
Action 8	Réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz	Quantité de gaz domestique mise à la consommation (tonne métrique)	2013	80 126	2016	106 352	Revue 2014 des Programmes, Chaine de résultats 2016, RAP 2016, PPA 2017	Non respect des délais dans mise en service des ouvrages
			Nombre de stations-service opérationnelles	2013	601	2016	750		

Action 9	Développement des énergies renouvelables	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national disponible à la consommation	Quantité des énergies renouvelables disponibles à la consommation finale	2014	1%	2017	3%	Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	
Action 10	Maitrise de l'énergie	Promouvoir les économies d'énergie	Consommation finale d'énergie par unité de PIB (Tep/GFCFA)	2010	640,8	2016	800	Revue 2014 des Programmes, Chaine de résultats 2016, RAP 2016, PPA 2017	Non-respect des délais dans mise en service des ouvrages
			Quantité d'énergie économisée (MWh/an)	2014	10 000	2016	20 000		

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 423 : ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Programme III ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE									
	Libellé	Objectif	Indicateurs	Données de référence		Données cible		Source de vérification	risques
				Année	Valeur	Année	Valeur		
Action 11	Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies du secteur de l'eau	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	Nombre de documents de politique élaborés ou actualisés	2014	2	2016	8	Revue 2014 des Programmes, Chaine de résultats 2016, RAP 2016, PPA 2017	Non respect des délais dans l'élaboration ou mise à jour des documents

Action 12	Développement des infrastructures de production d'eau potable	augmenter la capacité de production en eau potable	Capacité de production installée (mètre cube/jour)	2012	500 000	2017	938 816	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	Prise en compte l'apport des ouvrages non fonctionnels
Action 13	Développement de l'accès à l'eau potable	améliorer l'accès à l'eau potable	taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	2012	40%	2016	60%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	La pluralité d'acteurs dans le domaine dont les réalisations ne sont pas toujours comptabilisées au niveau du MINEE, l'irrégularité des enquêtes destinées à renseigner
			taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	2012	40%	2016	60%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	
Action 14	Développement des infrastructures d'assainissement liquide	améliorer l'accès à l'assainissement liquide	taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain	2013	28%	2016	35%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	
			taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural	2013	26%	2016	35%		

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 424 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR EAU ET ENERGIE

Programme IV GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE									
Libellé	Objectif	Indicateurs	Données de référence		Données cible		Source de vérification	risques	
			Année	Valeur	Année	Valeur			

Action 15	Coordination et suivi des activités des services du MINEE	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	2013	30%	2016	72%		
Action 16	Etudes stratégiques et planification au MINEE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre de documents de planification et programmation, et d'études stratégiques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	2014	2	2016	4	Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	
Action 17	Gestion financière et budgétaire au MINEE	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINEE	2014	2	2016	2	Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	
Action 18	Développement du système d'Information Statistique au MINEE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre de documents statistiques produits annuellement dans les domaines de l'eau et de l'énergie au MINEE	2012	1	2016	2	Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014	

Action 19	Amélioration du cadre de travail	Doter les services d'infrastructures et équipements adéquats au MINEE	Proportion des personnels disposant d'un cadre de travail adéquat (table, chaise, ordinateur, réfrigérateur, classeur) au MINEE	2014	30%	2017	40%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014
Action 20	Développement des ressources humaines au MINEE	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEE	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEE	2014	99%	2016	100%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014
Action 21	Développement des TIC au MINEE	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINEE	2013	15%	2016	66%	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014
Action 22	Contrôle et audit interne au MINEE	Améliorer le management et la performance des services au MINEE	Nombre de rapports de missions de contrôle et d'audit interne produits annuellement au MINEE	2014	2	2016	5	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014
Action 23	Conseil juridique au MINEE	Renforcer le cadre législatif et réglementaire du sous-secteur, tout en veillant au respect des droits et règlements au MINEE	Nombre de projets de textes élaborés dans les délais au MINEE	2014	2	2016	4	Chaîne de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014

Action 24	Gestion des ressources documentaires au MINEE	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE	Nombre d'activités menées en vue de disposer d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	2014	1	2016	3	Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014
Action 25	Communication et relation publique au MINEE	Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	2014	10	2016		Chaine de résultats, PAP 2015-2019, PPA 2014

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie	4	6	Rapports
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Accroître la capacité de production d'énergie électrique.	Puissance installée (MW)	1 334	1 478	Rapport/report
03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique.	Capacité de transit dans les réseaux de transport (MW)	1 215	89	Rapport/report
04	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES	Augmenter la capacité de raffinage des hydrocarbures.	Taux de brut national raffiné	20	40	Rapport
			Pourcentage de GPL produit par la SONARA (%)	30	45	Rapport
			Capacité de raffinage (TM)	2 100 000	3 500 000	Rapport
05	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Augmenter la capacité de transport des produits pétroliers et du gaz.	Volume de GPL transporté (TM)	73 000	98 000	Rapport
			Volume de carburant transporté du dépôt principal vers l'intérieur (m3/mois)	43 000	100 000	Rapport
06	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz.	Capacité de stockage (m3)	129 000	200 000	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie	1	2	Rapport/report
02	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.	Taux d'électrification (%)	49	57	Rapport/report
03	RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz.	Nombre de stations-service opérationnelles (en nombre)	660	750	Rapports
			quantité de GPL mise à la consommation (TM)	88 352	106 352	Rapport
04	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation	1	3	Rapport/report
05	MAITRISE DE L'ÉNERGIE	Promouvoir les économies d'énergie	Consommation d'énergie par unité de PIB (%)	27	30	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.	Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés	1	5	Rapport/report
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	accroître la capacité de production d'eau potable.	Capacité de production installée (m3/jour)	672 400	938 816	Rapport/Report
03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	Améliorer l'accès à l'eau potable.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)	48	51	Rapport/Report
			Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)	52	60	Rapport/Report
04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)	29	33	Rapport/Report
			Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)	26	32	Rapport/Report

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	30	65	Rapport/Report
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	2	12	Rapports/Report

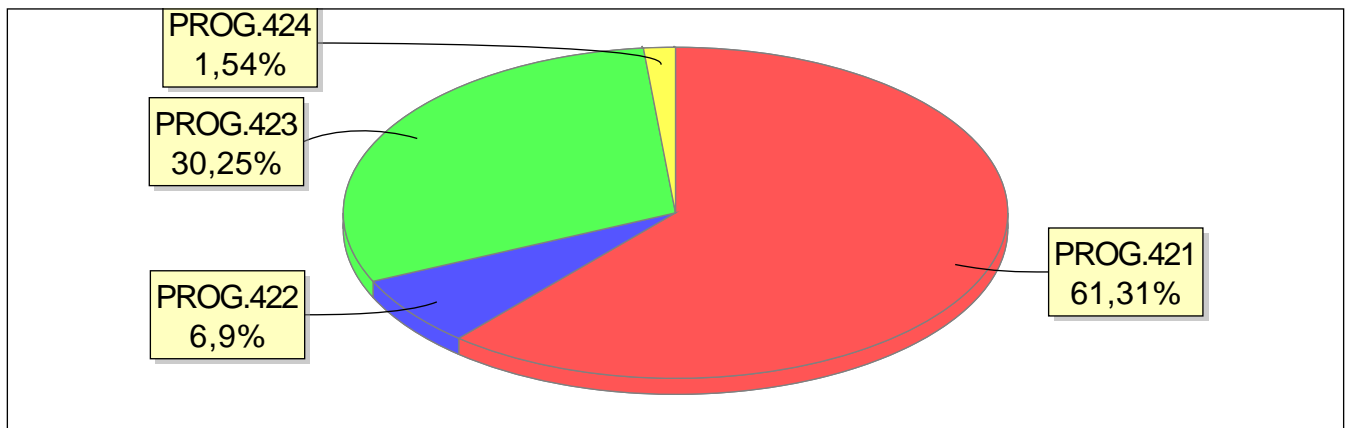
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	1	3	Rapports/Reports
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	100	100	Rapport
05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	30	40	Rapport/Report
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère de l'eau et de l'énergie	Taux de mise en œuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	98	100	Décrets et arrêtés de nomination
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	15	100	Rapport
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère	Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie	4	8	Rapports/Report
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Veiller au respect des droits et règlements au ministère de l'eau et de l'énergie	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère de l'eau et de l'énergie	85	100	Rapports
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	10	15	Rapports/Reports
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	25	100	Rapport/report

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

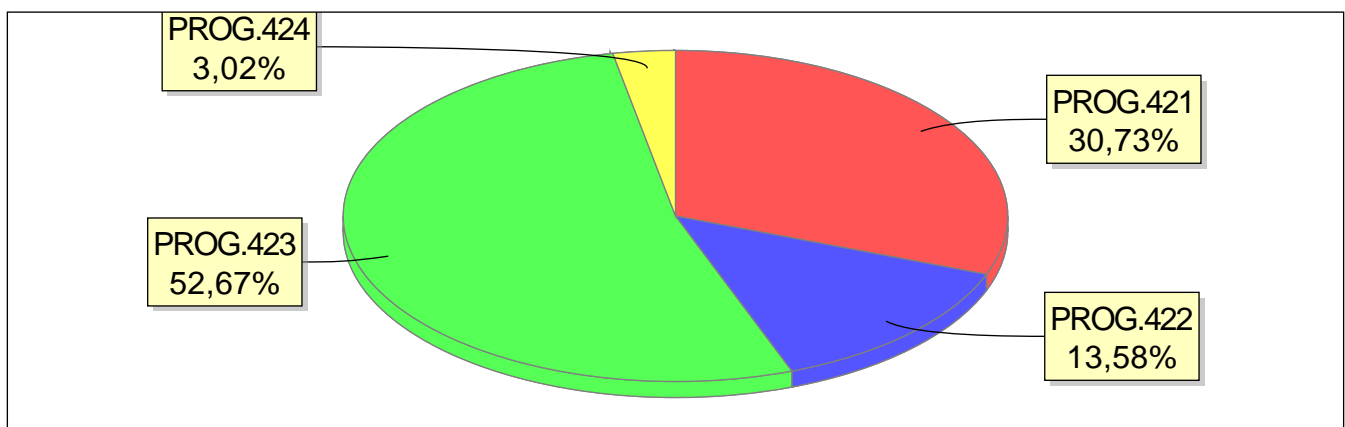
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
421	OFFRE D'ENERGIE	637 008 000	637 008 000	275 920 000 000	65 180 000 000	276 557 008 000	65 817 008 000
422	ACCES A L'ENERGIE	504 645 000	504 645 000	30 619 362 000	28 569 794 000	31 124 007 000	29 074 439 000
423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	605 797 000	605 797 000	135 822 169 000	112 191 809 000	136 427 966 000	112 797 606 000
424	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	3 818 550 000	3 818 550 000	3 128 397 000	2 658 397 000	6 946 947 000	6 476 947 000
TOTAL		5 566 000 000	5 566 000 000	445 489 928 000	208 600 000 000	451 055 928 000	214 166 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre
Directeur de l'Electricité

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Historique et Etat des lieux

La crise économique qu'a connu le Cameroun dans les années 1990 a conduit au ralentissement de la demande d'énergie et les difficultés financières de l'Etat ont entraîné le retard dans la construction de nouveaux équipements de production, de stockage, de transport et de distribution d'énergie et n'ont pas permis une mise adéquate et à échéance, du programme d'entretien et de réhabilitation de l'outil de production existant, entraînant leur exploitation au-delà des limites admises et leur détérioration poussée.

Au sortir de la crise économique au milieu des années 90, avec la reprise de l'activité économique, la demande d'énergie se remet à croître de façon soutenue (6% en moyenne dans le secteur de l'électricité) mais se heurte à l'insuffisance de l'offre.

En raison du retard pris dans la mise en place des programmes d'investissements adaptés pour réhabiliter et rénover l'outil de production existant et construire de nouvelles capacités énergétiques, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie s'est progressivement détérioré.

Dans le secteur de l'électricité, cette situation a entraîné lors de la reprise économique à la fin des années 1990, un important déficit de l'offre d'énergie qui bien que réduit, entre temps, s'est profilé jusqu'à nos jours. Il en a résulté des pénuries de production d'électricité qui se sont traduites par le ralentissement de la croissance économique et des désagréments dans la vie des ménages.

Dans le secteur pétrolier aval, le marché national est actuellement approvisionné à environ 65% par la SONARA et à 35% par les importations. La raffinerie de Limbé construite, il y a plus de trente ans déjà, est vétuste et les procédés utilisés surannés ne permettent pas à la raffinerie de transformer la totalité du brut camerounais qui ne représente que 20% de la totalité du brut transformé. En outre, le gel des prix des produits pétroliers à la pompe a entraîné un manque à gagner important pour la SONARA qui a eu des difficultés à s'approvisionner en brut nécessaire pour couvrir les besoins du marché intérieur en produits finis. Par conséquent, la production de la SONARA en produits blancs et en gaz est insuffisante pour le marché d'où le recours aux importations qui dans le secteur du gaz représente environ 80%. Par ailleurs, l'insuffisance des installations de stockage et la répartition inégale des points de vente, au détriment des zones rurales réduisent les quantités de produits pétroliers disponibles à la consommation et contribuent à renforcer la dominance de l'utilisation des combustibles traditionnels dans les ménages avec pour conséquence l'augmentation de la fraude et des points de ventes illicites des produits pétroliers.

Besoins en ressources internes 2016

Le coût global des actions proposées se chiffre à près de cinquante neuf milliards huit cent seize millions trois cent trente trois mille (59 816 333 000) francs CFA dont quatre soixante quatre millions cinq cent mille (464 500 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N° 1 «Elaboration et mise à jour des politiques et stratégies de développement de l'offre d'énergie», cinquante-six milliards trois cent vingt-six millions huit cent trente-trois mille (56 326 833 000) de francs CFA pour les activités de l'action N°2 « Développement des infrastructures de production de l'énergie électrique », deux milliards sept cent vingt-cinq millions (2 725 000 000) de francs CFA pour les activités de l'action N°3 « Développement des équipements de transport de l'énergie électrique » et trois cent millions (300 000 000) de francs CFA pour les activités de l'action N°4 « Développement des équipements de stockage et de transfert des

produits pétroliers et du gaz »

— OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)	tep	2014	1 680 000	2018	1 900 000

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE
- ACTION 02:** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
- ACTION 04:** OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

— 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Généralités

Eu égard à ce qui précède et par souci de garantir à long terme la sécurité d'approvisionnement en énergie du pays au moindre coût, le programme « OFFRE D'ÉNERGIE » a pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour la population et les activités économiques, en portant la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale actuellement de 1 680 000 tep à 1 800 000 tep (en 2016) et 2 000 000 tep (en 2018).

Pour ce faire, en plus de la poursuite de la réhabilitation de l'outil de production existant dans le cadre de la concession d'électricité, le Programme propose de promouvoir le développement de nouvelles capacités de production d'électricité en privilégiant l'hydroélectricité, tout en visant une diversité des sources de production dans le cadre d'un ratio judicieux, ainsi que la construction des équipements de transport d'électricité afin d'accroître la capacité de transit des réseaux nationaux de transport en vue de l'acheminement de l'énergie produite vers les points d'utilisation.

En outre, la réforme du secteur de l'électricité engagée en 2011 dans le but d'améliorer son fonctionnement et son efficacité sera poursuivie, notamment par la mise en oeuvre de la réforme institutionnelle qui prévoit :

- l'institution d'une activité de stockage d'eau en vue de la production de l'électricité et établissement de ses principes ;
- l'institution d'une société à capital public gestionnaire du réseau de transport d'électricité dont la définition des missions, de l'organisation et du fonctionnement est renvoyée à un texte réglementaire en cours de finalisation.

Par ailleurs, l'intégration énergétique sous régionale et régionale sera promue à travers la poursuite et la finalisation du développement des projets d'interconnexion électrique avec les pays voisins tels que le Tchad, le Nigéria, le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale et la RCA.

Dans le sous-secteur pétrolier aval, le Programme propose de s'employer à moderniser et accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage des produits pétroliers par la construction de nouvelles capacités de stockage dans les régions et les zones non pourvues, en vue d'assurer la sécurisation des approvisionnements, par le renforcement des stocks de sécurité prescrits par la réglementation et d'en accroître l'accès aux populations. En outre, elle va également s'employer à développer les infrastructures de transport des produits pétroliers par la construction des pipelines afin de réduire les coûts de transport desdits produits et limiter les risques de sécurité liés au transport par route des produits en grande quantité.

S'agissant des perspectives d'amélioration de l'offre de gaz domestique, les projets en cours de gestation, de développement des ressources de gaz naturel du pays permettront à notre pays de disposer à terme de quantités suffisantes de ce produit pour satisfaire les besoins des ménages camerounais.

Les activités phares du Programme Offre d'énergie

Les activités phares du Programme se déclinent sur le plan institutionnel et opérationnel.

Sur le plan institutionnel et réglementaire

-Adoption du document de politique sectorielle

Il inclura:

- 1/ un diagnostic partagé du secteur,
- 2/ les objectifs prioritaires,
- 3/ un plan d'action

-Relecture de la loi de 2011 et préparation de ses textes d'application (décrets, arrêtés). Il s'agira de compléter le corpus de textes légaux sur le secteur de l'électricité.

-Préparation du contrat de concession du GRT :

Cette activité s'inscrira dans le cadre de l'opérationnalisation de la Société Nationale de Transport de l'Electricité prévue par la réforme de 2011 ;

-Coordination des études / actions visant la mise en place de la gestion de l'eau et création de la commission de bassin :

Il s'agira de mettre en place un cadre de gestion intégrée de la ressource en eau ;

-Rédaction des textes légaux et réglementaires relatifs à la gestion de l'eau

A lier éventuellement avec la révision du corpus de textes légaux sur le secteur de l'électricité.

Sur le plan opérationnel

Dans le court terme (horizon 2017), les projets de construction et de réhabilitation des centrales électriques initiées et destinées à résorber le déficit de production d'électricité seront poursuivis et achevés. Il s'agit :

1. des travaux de construction de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;
2. des travaux de l'aménagement hydroélectrique de Mekin (15MW) ;
3. des travaux de construction d'un aménagement hydroélectrique de 201 mégawatts (MW) à Memve'élé sur le fleuve Ntem, et la construction d'une ligne de transport d'énergie de 225 kV et des postes pour acheminer l'énergie produite à Yaoundé ;
4. des travaux de réhabilitation des aménagements hydroélectriques de Songloulou et d'Edéa ;
5. des travaux d'extension de la capacité de la centrale à gaz de Kribi de 216 mégawatts (MW) à 330 MW ;
6. du démarrage des travaux anticipés de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW) ;
7. du démarrage des travaux de construction des projets du secteur de l'électricité inscrit dans le Plan d'Urgence à savoir :
 - l'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak (75 MW) ;
 - le renforcement et la stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé ;
 - le renforcement et la stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala.
8. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de 72 mégawatts (MW) sur la rivière Menchum pour lequel un Protocole d'Accord a été signé entre le Gouvernement et l'entreprise chinoise China International Water and Electric Corporation (CWE) ;
9. du projet de construction d'un aménagement

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'offre d'énergie

OBJECTIF 1. Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie	doc	2014	4	2018	6

ACTION 02

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La production d'énergie électrique avec un objectif se situant à 1334 MW en 2015, et 2294 MW à l'horizon 2022. Cette puissance sera installée grâce à la mise en service des aménagements tels que :

- Aménagement hydroélectrique de Mekin (15 MW) en 2016 ;
- Aménagement hydroélectrique de Lom Pangar (15 MW) en 2016 ;
- L'extension de la centrale à gaz de Kribi (puissance supplémentaire de 114) en 2017 ;
- Aménagement hydroélectrique de Memve'ele (211 MW) en 2018) ;
- Deuxième phase Lom Pangar (15 MW) en 2018 ;

- Aménagement hydroélectrique de Menchum (72 MW) en 2019 ;
- Aménagement hydroélectrique de Bini à Warack (75 MW) en 2019 ;
- Aménagement hydroélectrique de Nachtigal (420 MW) en 2021 ;
- La réhabilitation des aménagements hydroélectriques de Song Loulou et de Lagdo (apport supplémentaire de 8 MW) afin de maintenir un excellent niveau de performance.

OBJECTIF 1. Accroître la capacité de production d'énergie électrique.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Puissance installée (MW)	MW	2014	1 334	2018	1 478

ACTION 03

DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'amélioration du réseau de transport électrique actuel et la construction à terme d'un réseau de tension adéquate capable de transporter une puissance de 10 000 MW avec l'ambition de le rapprocher le plus possible des sites de production

OBJECTIF 1. Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Capacité de transit dans les réseaux de transport (MW)	MW	2014	1 215	2018	89

ACTION 04

OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES

Augmentation de la capacité de raffinage en la passant à 3500000 m3/an

OBJECTIF 1. Augmenter la capacité de raffinage des hydrocarbures.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de brut national raffiné	%	2013	20	2016	40
2	Pourcentage de GPL produit par la SONARA (%)	%	2013	30	2016	45
3	Capacité de raffinage (TM)	t	2013	2 100 000	2016	3 500 000

ACTION 05**DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ**

Augmentation des capacités de transport de ce produit en les faisant passer de 43 000 m³ à 100 000m³.

OBJECTIF 1. Augmenter la capacité de transport des produits pétroliers et du gaz.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume de GPL transporté (TM)	t	2012	73 000	2016	98 000
2	Volume de carburant transporté du dépôt principal vers l'intérieur (m ³ /mois)		2013	43 000	2016	100 000

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ**

Accroître les capacités de stockage de ces produits en les faisant passer de 129 000 m³ à 200 000m³

OBJECTIF 1. Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Capacité de stockage (m ³)	m ³	2014	129 000	2018	200 000

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	637 008 000	637 008 000	0	0	637 008 000	637 008 000
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	0	0	225 620 000 000	53 380 000 000	225 620 000 000	53 380 000 000
03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	0	0	50 150 000 000	11 650 000 000	50 150 000 000	11 650 000 000
04	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES	0	0	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
TOTAL		637 008 000	637 008 000	275 920 000 000	65 180 000 000	276 557 008 000	65 817 008 000

7. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MESUMBE Martin AKAME
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Historique et état des lieux

Une frange importante de la population urbaine, périurbaine et rurale n'a pas accès à l'énergie électrique, ainsi qu'aux produits pétroliers et au gaz. Par ailleurs, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique demeure faible.

Structure du programme

Ce programme vise à travers son objectif à améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie dans toutes ses composantes à savoir l'électricité, les produits pétroliers, le gaz domestique et les énergies renouvelables.

S'agissant de l'électricité, il est question de promouvoir l'électrification urbaine, périurbaine et rurale, notamment, l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI, LAC TCHAD), les ménages et les unités administratives.

S'agissant des produits pétroliers et du gaz domestique, il est question de promouvoir la distribution des produits de bonne qualité et en quantité suffisante et de favoriser leur accès aux populations des zones rurales.

S'agissant des énergies renouvelables, il est question de diversifier l'accès à l'énergie à travers la promotion de l'utilisation des énergies alternatives, disponibles, moins coûteuses et respectueuses de l'environnement.

A cet effet, le taux d'accès à l'électricité, la quantité de GPL mise à la consommation et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation devront être portés respectivement de 50%, 88 352 TM et 1% en 2014 à 60%, 106 352 TM et 2% en 2016 et 71%, 127 800 TM et 3% en 2018.

Le Programme 2 est composé de 34 activités/projets repartis au sein de 05 actions que sont :

- 1- L'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie ;
- 2- L'électrification urbaine, périurbaine et rurale ;
- 3- La réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz ;
- 4- Le développement des énergies renouvelables ;
- 5- La maîtrise de l'énergie ;

Seules les actions 1, 2, 4 et 5 ont bénéficié de dotations budgétaires en 2015.

Besoins en ressources internes

Le coût global des actions proposées se chiffre à près de vingt quatre milliards cinq cent quarante millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (24 540 992 000) francs CFA dont deux milliard trois cent cinquante-cinq millions (2 355 000 000) de francs CFA consacré aux activités de l'action N°1 « Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie », cinq milliards cinq cent soixante-onze millions quatre vingt douze mille (5 571 092 000) francs CFA pour les activités de l'action N°2 « Electrification urbaine, périurbaine et rurale », deux milliards huit cent quatre-vingt millions (2 880 000 000) francs CFA pour les activités de l'action N°3 « Réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz », onze milliards neuf cent soixante-seize millions (11 976 000 000) de francs CFA pour les activités de l'action N°4 « Développement des énergies renouvelables », et un milliard sept cent cinquante-huit millions (1 758 000) de francs CFA pour les

activités de l'action N°5 « Maîtrise de l'énergie »

— OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à l'électricité (en %)	%	2014	49	2018	55
2	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)	%	2014	1	2018	3
3	Quantité de GPL mise à la consommation	%	2014	17	2018	20

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE
- ACTION 02:** ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE
- ACTION 03:** RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ
- ACTION 04:** DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE
- ACTION 05:** MAITRISE DE L'ÉNERGIE

— 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Généralités

La Stratégie-Programme prévoit entre autres, la poursuite des projets d'électrification du territoire national (électrification rurale sur BIP, éclairage public, plan directeur d'électrification rurale, contrôle des installations intérieures ...), l'intensification des programmes de distribution des produits pétroliers et du gaz, notamment en milieu rural (construction des points ruraux de produits pétroliers et du gaz, marquage chimique, coup de poing de lutte contre la fraude des produits pétroliers et campagnes de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation des produits pétroliers d'origine frauduleuse), la consolidation du système d'information énergétique national et la mise en uvre des projets de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, à l'instar de la mise en place des cadres légal et réglementaire y relatif (mise en place de l'agence nationale des énergies renouvelables).

Les projets de ce programme porteront sur les axes suivants :

- Le marquage chimique des produits pétroliers ;
- La campagne de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et la manipulation frauduleuses des produits pétroliers et du gaz ;
- La lutte contre la fraude des produits pétroliers dans les points de stockage et de vente non autorisés ;
- La construction de points ruraux de distribution des produits pétroliers et du gaz dans les villes

dépourvues et enclavées ;

- Le paiement des DENO (Dépenses Engagées Non Ordonnancées) en électrification rurale ;
- Des tâches d'Intervention d'urgence en Electricité ;
- L'électrification rurale de la zone de RUMPI et l'électrification rurale (localités inachevées et ayant bénéficiées d'un financement BIP 2015)
- Le projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) ;
- L'électrification rurale (phase II) des régions de l'Adamaoua, Centre, Nord, Ouest sur financement BID ;
- L'électrification rurale de 3 régions du Cameroun : Adamaoua (18 villages); Nord (22 villages); Extrême-Nord (10 villages) sur financement BADEA ;
- Le Projet Fonds d'Energie Rurale (FER) ;
- Le projet d'électrification de 166 localités ;
- La construction des mini-centrales hydroélectriques de MVENGUE et BELEL;
- La valorisation des sources d'énergies renouvelables (Eclairage public solaire) ;
- L'électrification rurale à partir des sources renouvelables ;
- Le programme de valorisation et de diffusion du biogaz ;
- Le projet don chinois - efficacité énergétique ;
- La mise en uvre du Plan National d'Efficacité Energétique ;
- La promotion de la modulation de la consommation électrique (ENERGY POOL) ;
- La promotion et diffusion des prototypes de foyers améliorés.

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'accès à l'énergie

OBJECTIF 1. Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie	doc	2014	1	2018	2

ACTION 02**ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE**

Il s'agit d'accroître l'accès à l'électricité en mettant à la disposition des populations, de l'énergie suffisante pour leurs activités.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'électrification (%)	%	2014	49	2018	57

ACTION 03**RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ**

Il s'agit de mettre à la disposition des populations, des produits pétroliers et du gaz domestique de qualité et en quantité suffisante. Ceci se fera par la construction des points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités non desservies, la poursuite des programmes de marquage chimique, en vue et la réduction, voire l'éradication de la fraude pétrolière, la poursuite des opérations « coup de poing » de lutte contre la fraude des produits pétroliers afin de démanteler les points de vente illicites et enfin la poursuite du projet de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation frauduleuses des produits pétroliers au Cameroun.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stations-service opérationnelles (en nombre)	nb	2014	660	2018	750
2	quantité de GPL mise à la consommation (TM)	TM	2014	88 352	2018	106 352

ACTION 04**DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE**

Au regard des enjeux dus aux changements climatiques, à la fluctuation des coûts des produits pétroliers et à l'importante charge financière due à la subvention de ces énergies fossiles, diversifier les sources de production et développer les énergies renouvelables se présente comme une voie de salut pour garantir un accès universel aux services énergétiques modernes. L'objectif majeur visé à cet effet dans le cadre de cette action est de porter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation à 3% à l'horizon 2018.

OBJECTIF 1. Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation	%	2014	1	2018	3

ACTION 05**MAITRISE DE L'ÉNERGIE**

En vue de résorber le déficit énergétique, le Gouvernement a mis en place un important programme d'investissement en vue de réhabiliter les ouvrages existants et en construire de nouveaux. La pérennisation des bénéfices issus de ces importants investissements exige que soient mises en oeuvre des actions de maîtrise de l'énergie, notamment d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'efficacité énergétique. Il s'agit donc dans le cadre de cette action de promouvoir les économies d'énergies dans les différents secteurs d'activités.

OBJECTIF 1. Promouvoir les économies d'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Consommation d'énergie par unité de PIB (%)	%	2014	27	2018	30

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	504 645 000	504 645 000	905 000 000	555 000 000	1 409 645 000	1 059 645 000
02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	0	0	12 743 362 000	11 076 751 000	12 743 362 000	11 076 751 000
04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	0	0	16 971 000 000	16 938 043 000	16 971 000 000	16 938 043 000
TOTAL	504 645 000	504 645 000	30 619 362 000	28 569 794 000	31 124 007 000	29 074 439 000

8. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'
ASSAINISSEMENT LIQUIDE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NTAMACK Denis

Directeur de l'Hydraulique et de l'Hydrologie

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Etat des lieux

Le Programme 423 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été conçu dans un contexte général caractérisé par le transfert effectif des compétences et des ressources nécessaires aux Collectivités Territoriales Décentralisées, la réorganisation du Ministère de l'eau et de l'Energie avec la création de deux directions en charge respectivement de la Gestion et de la mobilisation des ressources en eau, la réforme des marchés publics, un service de l'eau et de l'assainissement insuffisant. A cela s'ajoutent les grands défis de gestion intégrée des ressources en eau lié aux changements climatiques et à la pénurie d'eau de plus en plus évidente sur l'étendue du territoire national qui exige la mise en place d'un ensemble de mesure permettant de garantir à tous de façon équitable et durable, un accès à l'eau et à l'assainissement. C'est aussi le lieu d'évoquer les efforts fournis en matière d'amélioration du cadre financier et du climat des affaires à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire chargé de promouvoir le partenariat public privé dans le domaine du développement des infrastructures d'alimentation en eau potable.

Ainsi, pour l'année 2014, la construction de 365 forages et la réhabilitation de 02 forages ont été transférés au CTD. En 2015, la construction de 14 AEP et 167 forages ont été transférée aux CTD soit une amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural d'environ 1,7%. En milieu urbain, l'évolution satisfaisante de certains travaux relatifs au renforcement de la capacité de production journalière a permis de passer de 500000 en 2013 à 650 000 et 672 400 m³ respectivement en 2014 et 2015. Il reste donc un gap de 677600 m³/j par rapport aux objectifs de 2017 qui pourrait être absorbé par la poursuite des actions en cours. C'est aussi l'occasion d'évoquer le plan d'urgence triennal dont la mise en oeuvre déjà entamé devrait permettre une amélioration considérable du niveau de satisfaction des besoins en eau potable actuel en milieu rural.

Toutefois, des dispositions devront être prises, compte tenu de la situation sécuritaire aux frontières et à l'intérieure du pays afin de sécuriser les ouvrages réalisés et d'anticiper sur les besoins des réfugiés.

Quoique la réforme des marchés publics ait connue des avancées remarquables, on continue à observer une rallonge des délais dans les procédures de passation des marchés. L'exploitation de l'opportunité offerte par l'amélioration du cadre des partenariats publics privés est aussi un atout qui conforte la démarche adoptée.

Structure du programme

Le 3ème programme a pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques. Il s'agira de porter respectivement le taux d'accès à l'eau potable et le taux d'accès à l'assainissement liquide de 60% et 37% en 2013 à 70% et 44% en 2016, et 85% et 50% en 2018. Le Programme 3 comprend à cet effet 53 activités regroupées en 04 actions que sont :

- 1.L'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- 2.Le développement des infrastructures d'eau potable ;
- 3.Le développement de l'accès à l'eau potable.

Besoins en ressources internes

Le coût global des actions proposées se chiffre à près de trente cinq milliards trente-deux millions (35 032 000 000) francs CFA dont un milliard quatre cent quarante-neuf millions cinq cent mille (1 449 500 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N°1 « Elaboration et mise à jour des politiques d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide », vingt trois milliards huit cent quatre vingt quatre millions cinq cent mille (23 884 500 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N°2 « Développement des infrastructures de production d'eau potable », neuf milliards quatre cent cinquante deux millions (9 452 000 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N°3 « Développement de l'accès à l'eau potable », deux cent quarante-six millions (246 000 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N°4 « Développement des infrastructures d'assainissement liquide »

— OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)	%	2014	37	2018	44
2	Taux d'accès à l'eau potable (en %)	%	2014	60	2018	75

— RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

ACTION 02: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

ACTION 03: DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

ACTION 04: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

— 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Généralités

La Stratégie – Programme prévoit entre autres la poursuite des projets d'accroissement de l'offre en eau potable, le renforcement de la politique du domaine (révision de la loi portant régime de l'eau et élaboration des textes d'application, réalisation des plans directeurs ...) et la conduite des projets d'accroissement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide sur financement intérieur (hydraulique rurale sur BIP, projets prioritaires des zones de Bakassi et des zones rétrocedées du Lac Tchad, réhabilitation des stations Scan water ...) et extérieur (hydraulique rurale 4 régions BAD, projet d'assainissement liquide ...), la mise en oeuvre du Plan d'urgence Triennal. Une innovation sera apportée avec la mise en oeuvre du Programme d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé (Projet Indien) dans le cadre d'un partenariat public privé. Il sera aussi question d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources en eau en vue de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des sous-secteurs agro- sylvo- pastoraux.

Ainsi, le financement de ces activités est principalement sollicité auprès des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, DEXIA BANK Belgique, BAD, Agence Japonaise de Coopération Internationale, EXIM banque Chine, BADEA ...), des ressources propres de l'Etat et des Collectivités Territoriales Décentralisées à travers le FEICOM. Une innovation est aussi apportée à travers la réalisation des projets d'AEP dans le cadre de partenariat public-privé. Pour atteindre ses objectifs, le MINEE entend:

- a) Augmenter de 50 000m³/j la production d'eau potable en milieu urbain en procédant à :
- la poursuite de la mise en oeuvre des projets de réhabilitation, de renforcement et d'extension des outils de production existants ;
 - la construction de nouveaux ouvrages de production notamment pour l'alimentation de grandes villes et celles comprises dans le périmètre de l'affermage.
- b) Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain en élevant le taux d'accès à 51% par :
- les interventions d'urgences dans le domaine de l'eau ;
 - la fourniture d'eau potable dans les centres non desservis actuellement ;
 - la réhabilitation et l'extension des réseaux ;
 - la promotion des branchements notamment sociaux.

Projet IHL

- c) Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rurale faisant passer les taux d'accès de 50% à 52% entre 2015 et 2017, par :
- la promotion des adductions d'eau gravitaires ;
 - la réalisation de barrages collinaires ;
 - la réalisation des projets prioritaires dans les zones rétrocédées (Bakassi, Lac Tchad) ;
 - l'augmentation du nombre de forages équipés.
- d) Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain et rural, en passant respectivement à 51% et 52%.
- e) Elaborer les politiques et plans du domaine de l'eau et de l'assainissement
- f) Améliorer le suivi et contrôle de la qualité de l'eau
- g) Compte tenu de la situation sécuritaire dans la partie septentrionale et à l'est
- h) L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les camps de réfugiés et de déplacés.

Les projets de ce programme porteront sur les axes suivants :

- Diagnostic hydro économique des bâtiments, mesures d'économie d'eau, installations des équipements hydro économes ;
- Recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration du plan directeur d'approvisionnement en eau potable ;
- Etat des lieux et diagnostic de la mobilisation des ressources en eau dans le secteur agro-sylvo-pastoral dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord ;
- Organisation et rationalisation des interventions en matière d'eau et d'assainissement dans les Camp de réfugiés ;
- Organisation et rationalisation des interventions en matière d'eau et d'assainissement dans le Camp des déplacés ;
- Réalisation de 20 études de faisabilité pour la construction de micro barrages collinaires dans les Régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Nord-ouest ;
- Normalisation des ouvrages, Contrôle technique, Suivi et évaluation des ouvrages
- Projet PAEPIS ;

- Projet d'amélioration de la desserte en eau potable à Yaoundé et trois villes (Bertoua, Edéa et Ngaoundéré) sur financement AFD et BEI ;
- Surveillance des Barrage et retenues d'eau ;
- Projet IHL ;
- Poursuite de la réalisation des AEP dans les localités de KIE, BOKOVA-BWITEVA, MAKAI, KOULOU (Quartier Nkolbikogo), NKOUSSAM (Quartier Feukom), BIDJOUCKA, MOUTOURWA, TOMBEL, GUIDIGUIS ;
- Constructions de nouvelles AEP dans certaines localités ;
- Travaux de construction des forages dans certaines localités
- Adduction en eau potable (AEP) 7 centres BADEA – OFID (Bot makak; Mvengue; Olamze, Mvangan; Kété; Messamena) ;
- Eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (PAEPA-MSU) : Réalisation des 14 000 branchements sociaux dans les 18 centres semi urbains ;
- Eau potable et assainissement en milieu rural (PAEPA-MRU) ;
- Construction des forages dans les zones frontalières ;
- Projet d'hydraulique rurale Don japonais - 6ième phase ;
- Intervention d'urgence eau ;
- Construction de 200 latrines améliorées ;
- Projet d'assainissement liquide (ville de Douala et Région l'Extrême Nord) Phase 2 ;
- Construction d'une station de traitement des boues de vidange dans la ville de Yaoundé ;
- Marketing de l'assainissement (SANMARK) et Vulgarisation d'ouvrages d'assainissement autonomes.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

L'élaboration des politiques et plans du domaine de l'eau et de l'assainissement

OBJECTIF 1. Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés	doc	2014	1	2018	5

ACTION 02**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

Accroître les infrastructures de production d'eau potable

OBJECTIF 1. accroître la capacité de production d'eau potable.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Capacité de production installée (m3/jour)	M3J	2014	672 400	2018	938 816

ACTION 03**DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

L'intensification de l'hydraulique rurale par (taux d'accès actuel multiplié par une fois

et demi):

- La promotion des adductions d'eau gravitaires et de barrages collinaires ;
- La réalisation de forages équipés.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accès à l'eau potable.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)	%	2014	48	2018	51
2	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)	%	2014	52	2018	60

ACTION 04**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

L'amélioration de l'accès aux services d'assainissement en milieu urbain et rural, en

doublant le taux d'accès.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)	%	2014	29	2018	33
2	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)	%	2014	26	2018	32

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	605 797 000	605 797 000	30 000 000	30 000 000	635 797 000	635 797 000
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	0	0	81 584 177 000	80 998 817 000	81 584 177 000	80 998 817 000
03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	0	0	49 977 992 000	26 947 992 000	49 977 992 000	26 947 992 000
04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	0	0	4 230 000 000	4 215 000 000	4 230 000 000	4 215 000 000
TOTAL		605 797 000	605 797 000	135 822 169 000	112 191 809 000	136 427 966 000	112 797 606 000

9. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

OBOUNOU NDONGO Joseph René
Directeur des Affaires Générales

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Etat des lieux

Le programme 424 intitulé « Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-Secteur Eau et Energie » est le programme support du sous secteur Eau et Energie, il s'est fixé pour objectif depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en uvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie. Pour y parvenir un fort accent est mis sur l'appui des programmes opérationnels, et la contribution à la mise en uvre des politiques du sous – secteur. Ces efforts permettrons à terme de :

- Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Accroitre qualitativement les ressources humaines au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère ;
- Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère ;
- Accroitre la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie ;
- Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

En matière de gouvernance et appui institutionnel, le sous secteur eau et énergie a connu un grand nombre de mutations dans la gestion budgétaire du fait, d'une part, de la reforme des finances publiques amorcée par loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013, et d'autre part des multiples textes régissant les marchés publics.

Ces mutations sont également observées au niveau de la gestion du personnel, notamment les facilités qu'ont les personnels à suivre leurs actes de carrière du fait du déploiement de l'application SIGIPES au MINEE en 2008.

Cependant, sur un tout autre plan, un Etat des lieux permet de faire le constat suivant :

Les Services Centraux du MINEE sont éparpillés sur plusieurs sites. Le cabinet, le secrétariat général et la direction des affaires générales sont désormais logés à l'immeuble ministériel N°1, les directions techniques quant à elles souffrent de l'étroitesse et de l'inadaptabilité des locaux qui leur sont affectés. L'éparpillement des services sur plusieurs sites, ne permet pas une coordination aisée des activités au niveau centrale. Par ailleurs, la majorité des Services Déconcentrés ne disposent pas de cadres de travail adéquat. D'où la nécessité impérieuse de poursuivre la construction des délégations départementales amorcée, et celle de l'immeuble devant abrité les Services Centraux. Des ressources subséquentes destinées à l'équipement et au fonctionnement doivent également être affectés à ces différents services pour un rendement optimal.

Structure du programme

Le programme 4 habituellement désigné Programme – support, ne se cantonne uniquement plus à la gestion du budget de fonctionnement global des 4 programmes rattachés au Ministère, mais à deux principaux rôles : l'appui des programmes opérationnels, et la contribution à la mise en uvre des

politiques du sous – secteur.

La structure du programme 4 se décline en 11 actions associées à un objectif chacun dont l'évolution peut être mesurée à travers un indicateur de résultat nominal ou proportionnel.

Ainsi, il sera question de porter respectivement :

- le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie de 30% en 2014 à 72% en 2016 ;
- le nombre de documents de planification et programmation, et d'études stratégiques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie de 2 en 2014 à 4 en 2016 ;
- le nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINEE de 2 en 2014 à 4 en 2016 ;
- le nombre de documents statistiques produits annuellement dans les domaines de l'eau et de l'énergie au MINEE de 1 en 2014 à 2 en 2016 ;
- la Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie de 42% en 2014 à 80% en 2016 ;
- le Taux de mise en uvre du cadre organique au MINEE de 99% en 2014 à 100% en 2016 ;
- le Taux de mise en uvre du schéma directeur informatique au MINEE de 15% en 2014 à 66% en 2016 ;
- le nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie de 8 en 2014 à 10 en 2016 ;
- la proportion de projets de textes élaborés dans les délais au MINEE
- le nombre d'activités menées en vue de disposer d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE de 1 en 2014 à 3 en 2016 ;
- le nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie 10 en 2014 à 16 en 2016.

Besoins en ressources internes

Le coût global des actions proposées se chiffre à près de quatorze milliards cent dix-huit millions quatre-vingt mille (14 118 080 000) francs CFA dont cinq milliards quatre cent cinquante-sept millions deux cent soixante mille (5 457 260 000) francs CFA consacré aux activités de l'action N° 1 «Coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Energie », un milliards cinq cent millions (1 500 000 000) de francs CFA pour les activités de l'action n° 2 « Etudes stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Energie», un milliard deux cent quatorze millions huit cent cinquante-trois mille (1 214 853 000) francs CFA pour les activités de l'action n°3 « Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Energie», cinq cent quatre-vingt-cinq millions (585 000 000) de francs CFA pour les activités de l'Action n°4 « Développement du Système d'Information statistique au MINEE » trois milliards six cent vingt neuf millions deux cent dix sept mille (3 629 217 000) francs CFA pour les activités n°5 « Amélioration du cadre du travail », cinq cent quatre-vingt-quatorze millions (594 000 000) de francs CFA pour les activités de l'Action n°6 « Développement des ressources humaines », deux cent quatre-vingt onze millions cinq cent mille (291 500 000) francs CFA pour les activités de l'Action n°7 « Développement des TIC au MINEE », cinq cent vingt-trois millions neuf cent cinquante mille (523 950 000) francs CFA pour les activités n°8 « Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Energie », deux cent millions (200 000 000) de francs CFA pour les activités de l'Action n°9 « Conseil juridique au MINEE », soixante-six millions (66 000 000) de francs CFA pour les activités de l'Action n°10 « Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Energie » et cinquante-six millions trois cent mille (56 300 000) francs CFA pour les activités de l'Action n°11 « Communication et relation publique au MINEE ».

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)	%	2014	90,4	2018	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 05:** AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 08:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La Stratégie – Programme est essentiellement basée sur l'amélioration des conditions de travail dans les services centraux et déconcentrés (construction/réfection et équipements des bâtiments, installation des connexions internet ...), l'acquisition des équipements et autres matériels, le renforcement des capacités des personnels (actualisation, suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal du MINEE) et la promotion de la bonne gouvernance.

Le financement de ces activités est exclusivement tributaire des ressources internes de l'Etat dont 8 584 470 000 FCFA en budget de fonctionnement et 5633 610 000FCFA en budget d'investissement.

Cette stratégie programme portera essentiellement sur:

-le renforcement des capacités de tous les acteurs (étatiques ou privés) dans tous les domaines du

sous-secteur ;

- la mise à disposition des ressources humaines nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ;
- L'amélioration de la gouvernance du sous-secteur en tenant compte de l'aspect genre, de la lutte contre le VIH /SIDA, la promotion du bilinguisme...
- L'amélioration du cadre de vie général de tous les acteurs en :
 - construisant les infrastructures nouvelles suffisantes au niveau central, régional et départemental ;
 - réhabilitant les infrastructures existantes à ces trois niveaux ;
 - pourvoyant le secteur en équipements divers (informatiques, internet, moyens de transport...);
 - rendant plus efficace et plus pertinente la préparation et l'exécution du budget.

Sous réserve de la disponibilité effective des financements requis pour la mise en oeuvre du programme, le Coordonnateur du programme délèguera la mise en uvre de certaines activités à des responsables, en fonction de leurs missions institutionnelles au sein du Département Ministériel. Aussi, sera-t-il procédé à une responsabilisation des personnels intervenant dans le programme, en même temps que les tâches seront efficacement réparties.

Par ailleurs, un chronogramme des différentes activités du programme sera mis en place, de commun accord avec les différents responsables impliqués. Par la suite, des séances de travail trimestrielles seront organisées, à l'effet d'évaluer le niveau d'avancement des activités.

Cadre institutionnel de la mise en uvre du Programme

Le Directeur des Affaires Générales du MINEE assurera la coordination de ce programme. Certaines activités, notamment celles relatives à la préparation et à l'exécution appelleront à une synergie d'action avec les différentes structures du MINEE en général et les Responsables d'autres programmes en particulier. Les Sociétés sous-tutelle du MINEE seront aussi appelées à apporter leurs contributions pour une meilleure mise en oeuvre de tels projets. Par ailleurs, la Chaîne PPBS sera davantage dynamisée, pour une meilleure cohérence et une bonne transition entre les différentes phases de préparation du budget (Prospective, Planification, Budgétisation et suivi).

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2014	30	2018	65

ACTION 02**ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2014	2	2018	12

ACTION 03**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1.** Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2014	1	2018	3

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1.** Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2014	100	2018	100

ACTION 05**AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL****OBJECTIF 1.** Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2014	30	2018	40

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère de l'eau et de l'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2014	98	2018	100

ACTION 07**DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2014	15	2018	100

ACTION 08**CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2014	4	2018	8

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au ministère de l'eau et de l'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère de l'eau et de l'énergie	%	2014	85	2018	100

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2014	10	2018	15

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	%	2014	25	2018	100

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	660 000 000	310 000 000	660 000 000	310 000 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	3 818 550 000	3 818 550 000	1 217 800 000	1 217 800 000	5 036 350 000	5 036 350 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	0	0	604 037 000	484 037 000	604 037 000	484 037 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	1 560 000	1 560 000	1 560 000	1 560 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	205 000 000	205 000 000	205 000 000	205 000 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
TOTAL		3 818 550 000	3 818 550 000	3 128 397 000	2 658 397 000	6 946 947 000	6 476 947 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	INFRASTRUCTURES	451 055 928	214 166 000
Fonction	81	Affaires générale des infrastructures	6 946 947	6 476 947
Programme	424	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	6 946 947	6 476 947
Action	01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	660 000	310 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	600 000	250 000
Paragraphe	2842	Transferts en capital aux ONG et associations	500 000	150 000
	2871	Transferts en capital aux organisations internationales	100 000	100 000
Article	73 00 001	Pool Energetique de l'Afrique Centrale	60 000	60 000
Paragraphe	2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	60 000	60 000
Action	02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	90 000	90 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général du MINEE	50 000	50 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	50 000	50 000
Article	32 00 20	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	40 000	40 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
Action	03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	5 036 350	5 036 350
Article	22 00 21	Cabinet du Cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Eau	98 500	98 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 500	5 500
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
Article	23 00 10	Inspection Générale du MINEE	25 000	25 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	23 00 11	Inspecteur n°1	8 000	8 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	23 00 12	Inspecteur n°2	8 000	8 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	24 00 10	Conseiller Technique n°1	10 000	10 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	24 00 20	Conseiller Technique n°2	10 000	10 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	25 00 01	Comité de veille sur la qualité de l'électricité, de l'eau et des produits pétroliers	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article	27 00 01	Inspection des Services	3 000	3 000
Paragraphe	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	27 00 02	Cellule Informatique et Statistiques	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	28 00 03	Comite de Suivi du Programme National de Gouvernance	8 500	8 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	28 00 10	Commission des Marchés	28 000	28 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	19 000	19 000
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINEE	77 000	77 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6174	Frais de réception	9 000	9 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général du MINEE	1 305 300	1 305 300
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	39 000	39 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	27 000	27 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	737 480	737 480
	6217	Indemnités liées au statut général	430 320	430 320
	6262	Gratifications	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 500	5 500
Article	32 00 11	Division des affaires Juridiques	44 500	44 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6174	Frais de réception	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 500	6 500
Article	32 00 12	Cellule de Suivi	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 32 00 13	Cellule SIGIPES	19 900	19 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 400	7 400
Article 32 00 14	Cellule Marchés DAO	29 500	29 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	19 000	19 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 500	5 500
Article 32 00 15	Sous Direction du Courrier et de l'Accueil	20 250	20 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 750	3 750
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 500	7 500
Article 32 00 16	Cellule de suivi BIP CHAINE PPBS	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 500	5 500
Article 32 00 17	Cellule de Communication	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 18	Cellule de Traduction	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 20	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	47 000	47 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 522 400	1 522 400
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	70 000	70 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	100 000	100 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	757 800	757 800
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	170 000	170 000
2819	Autres transferts en capital aux autres unités administratives	120 000	120 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	29 000	29 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	29 000	29 000
6133	Frais de relève	20 000	20 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	24 000	24 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	14 000	14 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	45 000	45 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
6262	Gratifications	10 000	10 000
6263	Indemnités spécifiques	40 600	40 600
6268	Primes pour travaux spéciaux	14 000	14 000
Article 34 00 11	Cellule SISPER et DEPMI	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6262	Gratifications	6 000	6 000
Article 34 00 12	Cellule Préparation du Budget	77 000	77 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 000	21 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6174	Frais de réception	13 000	13 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	22 000	22 000
Article 34 00 13	Cellule Préparation, Suivi et Evaluation des Projets	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	17 000	17 000
Article 34 00 14	Service de l'Action sociale	7 000	7 000
Paragraphe 6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	7 000	7 000
Article 35 00 01	Comité de pilotage de la mise en oeuvre de la stratégie de développement des TIC	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 02	Comité pour la préparation du programme d'investissement prioritaire PIP	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 500	4 500
Article 35 00 10	Comité de Lutte contre le SIDA	17 000	17 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6174	Frais de réception	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 20	Comité de Développement et d'Exploitation du Site WEB	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 40	Comité sectoriel chargé du suivi permanent de l'opération d'assainissement du fichier solde des personnels de l'Etat	19 500	19 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINEE	675 000	675 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	49 000	49 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	48 000	48 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	30 000	30 000
6169	Sécurité et incendie	39 000	39 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	87 000	87 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	388 000	388 000
Article 44 10 100	Service des Affaires Générales de l'Adamaoua à Ngaoundéré	10 600	10 600
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 800	4 800
Article 44 10 104	Délégation Régionale du MINEE de l'Adamaoua à Ngaoundéré	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 11 110	Service des Affaires Générales du Centre à Yaoundé	14 600	14 600
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	8 800	8 800
Article 44 11 114	Délégation Régionale du MINEE du Centre à Yaoundé	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 12 120	Service des Affaires Générales de l'Est à Bertoua	9 800	9 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 13 130	Service des Affaires Générales de l'Extrême - Nord à Maroua	11 400	11 400
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	5 600	5 600
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extrême-Nord à Maroua	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 14 140	Service des Affaires Générales du Littoral à Douala	9 800	9 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		4 000	4 000
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala		20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau		2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction		500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies		3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 500	2 500
Article 44 15 150	Service des Affaires Générales du Nord à Garoua		9 800	9 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres		1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		4 000	4 000
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua		20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau		2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction		500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies		3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		2 500	2 500
Article 44 16 160	Service des Affaires Générales du Nord - Ouest à Bamenda		12 200	12 200
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres		1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		6 400	6 400
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de I Bamenda		20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 17 170	Service des Affaires Générales de l'Ouest à Bafoussam	13 000	13 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	7 200	7 200
Article 44 17 174	Délégation Regionale du MINEE de Bafoussam	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 18 180	Service des Affaires Générales du Sud à Ebolowa	9 800	9 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 19 190	Service des Affaires Générales du Sud Ouest à Limbé	11 400	11 400
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	5 600	5 600
Article 44 19 194	Délégation Régionale du MINEE du Sud-Ouest à Buea	20 000	20 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 45 10 05	Délégation Départementale du MINEE du Djerem	9 000	9 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 700	2 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro et Déo à Tignere	9 000	9 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 700	2 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo - Banyo à Banyo	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbéré à Meiganga		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale du MINEE de la Vina à Ngaoundere		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko		8 700	8 700
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 700	2 700
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatéle		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Kim à Ntui		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Kélé à Eséka		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et So à Mbalmayo		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale du MINEE de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut -Nyong à Abong- Mbang	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale du MINEE de la Kadey à Batouri	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	8 700	8 700
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 700	2 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale du MINEE du Logone et Chari à Kousseri	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Danay à Yagoua	8 700	8 700
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 700	2 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Kani à Kaélé	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Sava à Mora	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale du MINEE du Moungo à Nkongsamba	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du MINEE du Nkam à Yabassi	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale du MINEE du Wouri à Douala	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale du MINEE de la Benoué à Garoua	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro à Poli	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Louti à Guider	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Rey à Tchollire	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale du MINEE de Boyo à Fundong	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du MINEE de Bui à Kumbo	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du MINEE de Donga Mantung à Nkambe	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale du MINEE de la Mentchum à Wum	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mezam à Bamenda	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale du MINEE de Momo à Mbengwi	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du MINEE du Ngokentunjia à Ndop	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale MINEE des Bamboutos à Mbouda	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut Nkam	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux à Baham	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du MINEE du Koung-Khi à Bandjoun	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mifi à Bafoussam		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du MINEE du Ndé à Bangangté		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du MINEE du Noun à Foumban		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux		1 500	1 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINEE de la Mvila à Ebolowa		8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets		2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 700	1 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du MINEE de Koupe et Manengouba à Bangem	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale du MINEE du Lebialem à Fontem	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du MINEE de la Manyu à Mamfé	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mémé à Kumba	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale du MINEE du Ndian à Mundemba	8 500	8 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 700	1 700
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Action 04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	100 000	100 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	50 000	50 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	50 000	50 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	50 000	50 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	50 000	50 000
Action 05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	604 037	484 037
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	4 500	4 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	18 100	18 100
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	12 000	12 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 600	4 600
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 500	1 500
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua	13 980	13 980
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 980	4 980
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de l Bamenda	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 44 17 174	Délégation Regionale du MINEE de Bafoussam	9 000	9 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 44 19 194	Délégation Regionale du MINEE du Sud-Ouest à Buea	9 000	9 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 10 05	Délégation Départementale du MINEE du Djerem	35 000	35 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	35 000	35 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatéle	8 500	8 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Kim à Ntui	31 000	31 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	31 000	31 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	65 500	35 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	30 000
2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 25F	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	4 000	4 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	8 000	8 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et So à Mbalmayo	62 500	32 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Danay à Yagoua	5 500	5 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 13 25	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Sava à Mora	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	60 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	30 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du MINEE du Nkam à Yabassi	30 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du MINEE du Wouri à Douala	6 000	6 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du MINEE de Bui à Kumbo	1 500	1 500
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du MINEE de Donga Mantung à Nkambe	8 500	8 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale du MINEE de la Mentchum à Wum	1 500	1 500
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale du MINEE de Momo à Mbengwi	1 500	1 500
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 500	1 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	5 500	5 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 17 25C	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	4 500	4 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 17 25D	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	30 500	30 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 500	30 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du MINEE du Ndé à Bangangté	66 000	36 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	30 000
2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
Article 45 17 35A	Délégation Départementale du MINEE du Ndé à Bangangté	4 000	4 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du MINEE du Noun à Foumban	35 000	35 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	35 000	35 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	33 457	33 457
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 500	1 500
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	26 457	26 457
2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 18 05B	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale du MINEE du Lebialem à Fontem	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du MINEE de la Manyu à Mamfé	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Action 07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	1 560	1 560
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	1 560	1 560
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 560	1 560
Action 08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	205 000	205 000
Article 22 00 21	Cabinet du Cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Eau	150 000	150 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
Article 23 00 10	Inspection Générale du MINEE	55 000	55 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	30 000	30 000
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	25 000	25 000
Action 09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	100 000	100 000
Article 32 00 11	Division des affaires Juridiques	100 000	100 000
Paragraphe 2013	Achats de concessions	100 000	100 000
Action 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	150 000	150 000
Article 32 00 17	Cellule de Communication	150 000	150 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	150 000
Fonction 83	Approvisionnement en eau	136 427 966	112 797 606

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	136 427 966	112 797 606
Action 01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	635 797	635 797
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	511 547	511 547
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	296 016	296 016
6217	Indemnités liées au statut général	164 531	164 531
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	79 000	79 000
Paragraphe 2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 44 10 101	Service Régional de l' Eau de l'ADAMAOUA	6 000	6 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 11 111	Service Régional de l' Eau du CENTRE	3 000	3 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 12 121	Service Régional de l' Eau de l' EST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 13 131	Service Régional de l' Eau de l'Extreme-Nord	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 14 141	Service Régional de l' Eau du LITTORAL	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 15 151	Service Régional de l' Eau du NORD	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 16 161	Service Régional de l' Eau du NORD-OUEST	4 750	4 750
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 750	1 750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 17 171	Service Régional de l' Eau de l'OUEST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 18 181	Service Régional de l' Eau du SUD	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 19 191	Service Régional de l' Eau du SUD-OUEST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	81 584 177	80 998 817
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	40 530 000	40 230 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	500 000	200 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	40 000 000	40 000 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	30 000
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	112 845	62 485
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	112 845	62 485
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	60 000	60 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	60 000	60 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Léké à Monatéle	20 000	20 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	25 000	25 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 000	25 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	4 860	4 860
Paragraphe 2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	4 860	4 860
Article 64 11 05	COMMUNE D'AFANLOUM	95 000	75 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	95 000	75 000
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	39 270	39 270
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	39 270	39 270
Article 64 11 20	COMMUNE DE DIBANG	99 900	59 900
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	99 900	59 900
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	45 000	45 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	45 000	45 000
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	48 602	48 602
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	48 602	48 602
Article 64 13 20	COMMUNE DE GUIDIGUIS	60 000	60 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	60 000	60 000
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	200 000	100 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	200 000	100 000
Article 64 14 15	COMMUNE DE NDOM	70 000	50 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	70 000	50 000
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	48 900	48 900
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	48 900	48 900
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	30 000	30 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	30 000
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	97 211	97 211
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	97 211	97 211
Article 64 16 52	COMMUNE DE NWA	46 510	46 510
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	46 510	46 510
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	38 900	38 900
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	38 900	38 900
Article 64 17 05	COMMUNE DE MBOUDA	22 000	22 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	22 000	22 000
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	65 000	40 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	65 000	40 000
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	55 600	55 600
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	55 600	55 600
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	13 528	13 528
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	13 528	13 528
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA-MICHEL	17 051	17 051
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 051	17 051
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	80 000	50 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	80 000	50 000
Article 64 18 26	COMMUNE DE MEYOMESSALA	60 000	60 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	60 000	60 000
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	19 000	19 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	19 000	19 000
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	40 000	40 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	40 000	40 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	39 500 000	39 500 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	39 500 000	39 500 000
Action 03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	49 977 992	26 947 992
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	972 000	972 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	592 000	592 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	380 000	380 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	500 000	500 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	500 000	500 000
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua	70 000	70 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	70 000	70 000
Article 64 11 04	COMMUNE D'AKONOLINGA	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 24	COMMUNE D'EBEBDA	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 34	COMMUNE D' EVODOULA	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 40	COMMUNE DE MATOMB	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 57	COMMUNE DE MONATELE	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 60	COMMUNE DE NDIKINIMEKI	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 61	COMMUNE DE NITOUKOU	34 000	34 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	34 000	34 000
Article 64 11 66	COMMUNE DE NGOMEDZAP	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 70	COMMUNE DE NGOUMOU	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 11 78	COMMUNE D'OKOLA	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 90	COMMUNE DE YAOUNDE V	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 92	COMMUNE DE YAOUNDE IV	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 12 13	COMMUNE DE DOUME	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 10	COMMUNE DE YABASSI	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 14 20	COMMUNE DE LOUM	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 34	COMMUNE DE NGAMBE	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 36	COMMUNE DE NKONDJOCK	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 46	COMMUNE DU NORD MAKOMBE	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 16 01	COMMUNE D'OKU	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 16 02	COMMUNE D'AKO	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 16 07	COMMUNE DE BAMENDA III	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 16 09	COMMUNE DE BABESSI	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 05	COMMUNE DE MBOUDA	28 492	28 492
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	28 492	28 492
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 18	COMMUNE DE BANA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 31	COMMUNE DE BATIE	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 32	COMMUNE DE BAYANGAM	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	42 500	42 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	42 500	42 500
Article 64 18 05	COMMUNE DE SANGMELIMA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENG BIS	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 18 15	COMMUNE DE LOLODORF	8 500	8 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 18 26	COMMUNE DE MEYOMESSALA	76 500	76 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	68 000	68 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 18 34	COMMUNE DE NGOULEMAKONG	17 000	17 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	17 000	17 000
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	34 000	34 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	34 000	34 000
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 19 10	COMMUNE DE TINTO	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 64 19 50	COMMUNE DE BUEA	8 500	8 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 500	8 500
Article 96 00 00	Plan d'urgence triennal	42 500 000	19 470 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	41 500 000	18 470 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	1 000 000	1 000 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	3 100 000	3 100 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	3 100 000	3 100 000
Article 98 18 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POU LA REGION DU SUD	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	2 000 000	2 000 000
Action 04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	4 230 000	4 215 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	45 000	45 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	25 000	25 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	60 000	45 000
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	60 000	45 000
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	125 000	125 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	125 000	125 000
Article 98 13 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE L'EXTREME NORD	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	2 000 000	2 000 000
Article 98 14 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LE LITTORAL	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	2 000 000	2 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Fonction	85	Energie	307 681 015	94 891 447
Programme	421	OFFRE D'ENERGIE	276 557 008	65 817 008
Action	01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	637 008	637 008
Article	33 00 02	Direction de l'Electricité	592 008	592 008
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
	6174	Frais de réception	5 000	5 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	441 048	441 048
	6217	Indemnités liées au statut général	101 960	101 960
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	44 10 102	Service Régional des Energies de l'ADAMAOUA	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 11 112	Service Régional des Energies du CENTRE	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 12 122	Service Régional des Energies de l'EST	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 13 132	Service Régional des Energies de l'EXTREME-NORD	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 14 142	Service Régional des Energies du LITTORAL	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	44 15 152	Service Régional des Energies du NORD	4 500	4 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 16 162	Service Régional des Energies du NORD-OUEST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 44 17 172	Service Régional des Energies de l'OUEST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 18 182	Service Régional des Energies du SUD	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 19 192	Service Régional des Energies du SUD-OUEST	4 500	4 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 500	1 500
Action 02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	225 620 000	53 380 000
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	100 000	100 000
Paragraphe 2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	100 000	100 000
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	7 100 000	7 100 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	7 100 000	7 100 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	7 500 000	7 500 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	500 000	500 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	7 000 000	7 000 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	650 000	650 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	650 000	650 000
Article 96 00 00	Plan d'urgence triennal	206 270 000	34 030 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	206 270 000	34 030 000
Article 98 12 20	FINEX: DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	1 000 000	1 000 000
Article 98 18 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POU LA REGION DU SUD	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	3 000 000	3 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	50 150 000	11 650 000
Article	33 00 02	Direction de l'Electricité	150 000	150 000
Paragraphe	2110	Indemnités de déguerpissement pour construction	150 000	150 000
Article	96 00 00	Plan d'urgence triennal	50 000 000	11 500 000
Paragraphe	2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	50 000 000	11 500 000
Action	04	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES	150 000	150 000
Article	33 00 02	Direction de l'Electricité	150 000	150 000
Paragraphe	2110	Indemnités de déguerpissement pour construction	150 000	150 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 422	ACCES A L'ENERGIE	31 124 007	29 074 439
Action 01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	1 409 645	1 059 645
Article 32 00 11	Division des affaires Juridiques	125 000	125 000
Paragraphe 2013	Achats de concessions	125 000	125 000
Article 32 00 20	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	200 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	200 000	100 000
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	380 000	230 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	300 000	150 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	80 000	80 000
Article 33 00 03	Direction des Produits Pétroliers et Gaziers	417 145	417 145
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	252 102	252 102
6217	Indemnités liées au statut général	114 543	114 543
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	249 000	149 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	200 000	100 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 44 10 103	service régional des produits pétroliers et du gaz de l'Adamaoua	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 11 113	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du Centre	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 12 123	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz de l'EST	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 13 133	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz l'EXTREME-NORD	2 500	2 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
Article 44 14 143	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du LITTORAL	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 15 153	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du NORD	5 000	5 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 16 163	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du NORD- OUEST	3 000	3 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 17 173	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz de l'OUEST	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 18 183	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du SUD	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 19 193	Service Régional des Produits Pétroliers et du Gaz du SUD OUEST	4 000	4 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 02	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	12 743 362	11 076 751
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	775 000	775 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	200 000	200 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	575 000	575 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	828 945	426 070
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	450 000	280 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	378 945	146 070
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	353 847	130 400
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	353 847	130 400
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	103 500	53 500
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	103 500	53 500
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de l Bamenda	210 145	100 145
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	210 145	100 145
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	308 934	120 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	308 934	120 000
Article 45 11 110	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatéle	35 200	35 200
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	35 200	35 200
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	40 000	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	40 000	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	45 000	25 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	45 000	25 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	40 000	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	24 900	24 900
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	24 900	24 900
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	24 000	24 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	24 000	24 000
Article 64 10 06	COMMUNE DE BELEL	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 11 06	COMMUNE D'AWAE	59 213	59 213
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	59 213	59 213
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	49 000	49 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	49 000	49 000
Article 64 11 12	COMMUNE DE BIKOK	50 000	50 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	50 000	50 000
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	33 854	33 854
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	33 854	33 854
Article 64 11 25	COMMUNE DE MFOU	36 545	36 545
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	36 545	36 545
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	19 000	19 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	19 000	19 000
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	177 344	134 087
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	177 344	134 087
Article 64 11 35	COMMUNE DE KIKI	34 100	34 100
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	34 100	34 100
Article 64 11 36	COMMUNE DE MAKAK	38 985	38 985
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	38 985	38 985
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	162 959	82 959
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	162 959	82 959
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	55 000	55 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	55 000	55 000
Article 64 11 50	COMMUNE DE MESSONDO	117 849	117 849
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	117 849	117 849
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	25 749	25 749
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 749	25 749
Article 64 11 56	COMMUNE LOBO	50 472	36 472
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	50 472	36 472
Article 64 11 61	COMMUNE DE NITOUKOU	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 11 66	COMMUNE DE NGOMEDZAP	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 11 70	COMMUNE DE NGOUMOU	86 800	86 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	86 800	86 800
Article 64 11 72	COMMUNE DE NKOTENG	36 000	36 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	36 000	36 000
Article 64 11 78	COMMUNE D'OKOLA	150 000	90 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	150 000	90 000
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	35 000	35 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	35 000	35 000
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA 1er	25 000	25 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMAITANG	63 918	63 918
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	63 918	63 918
Article 64 13 18	COMMUNE DE GUERE	40 000	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 64 13 20	COMMUNE DE GUIDIGUIS	122 500	92 500
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	122 500	92 500
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	75 000	75 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	75 000	75 000
Article 64 13 38	COMMUNE DE KOZA	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 14 10	COMMUNE DE YABASSI	78 310	57 345
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	78 310	57 345
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	14 991	14 991
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	14 991	14 991
Article 64 14 33	COMMUNE DE NGWEI	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 14 36	COMMUNE DE NKONDJOCK	47 009	47 009
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	47 009	47 009
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	178 409	154 033

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	178 409	154 033
Article 64 15 01	COMMUNE DE TOUROUA	65 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	65 000	30 000
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 64 16 01	COMMUNE D'OKU	25 000	25 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
Article 64 16 11	COMMUNE DE BAFUT	38 294	38 294
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	38 294	38 294
Article 64 16 36	COMMUNE DE MISAJE	80 000	80 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	80 000	80 000
Article 64 16 40	COMMUNE DE NDU	44 205	44 205
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	44 205	44 205
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	43 536	43 536
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	43 536	43 536
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	33 090	33 090
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	33 090	33 090
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	81 500	81 500
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	81 500	81 500
Article 64 16 60	COMMUNE DE WIDIKUM	101 027	51 027
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	101 027	51 027
Article 64 17 01	COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er	63 055	63 055
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	63 055	63 055
Article 64 17 02	COMMUNE DE BABADJOU	100 000	50 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	100 000	50 000
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	75 526	75 526
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	75 526	75 526
Article 64 17 05	COMMUNE DE MBOUDA	187 848	118 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	187 848	118 000
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	35 000	35 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	35 000	35 000
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	75 228	75 228
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	75 228	75 228
Article 64 17 32	COMMUNE DE BAYANGAM	16 623	16 623
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	16 623	16 623
Article 64 17 38	COMMUNE DE FOKOUE	20 500	20 500
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 500	20 500
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	70 065	70 065
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	70 065	70 065
Article 64 17 44	COMMUNE DE GALIM	8 500	8 500
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	8 500	8 500
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	22 914	22 914
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	22 914	22 914
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA-MICHEL	65 800	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	65 800	40 000
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	4 860	4 860
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	4 860	4 860
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENG BIS	86 803	45 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	86 803	45 000
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	9 212	9 212
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	9 212	9 212
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	223 652	137 249
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	223 652	137 249
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	78 085	78 085
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	78 085	78 085
Article 64 19 15	COMMUNE DE WABANE	107 313	67 410
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	107 313	67 410
Article 64 19 50	COMMUNE DE BUEA	18 247	18 247

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	18 247	18 247
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	5 500 000	5 500 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	5 500 000	5 500 000
Article 98 19 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LE SUD OUEST	500 000	500 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	500 000	500 000
Action 04	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	16 971 000	16 938 043
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	8 000 000	8 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	8 000 000	8 000 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	150 000	117 043
Paragraphe 2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	150 000	117 043
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	100 000	100 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	100 000	100 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	150 000	150 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	50 000	50 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	100 000	100 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	60 000	60 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	60 000	60 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	300 000	300 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	300 000	300 000
Article 45 11 35B	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	50 000	50 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	50 000	50 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	11 000	11 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	11 000	11 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	100 000	100 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	100 000	100 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	50 000	50 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	50 000	50 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	8 000 000	8 000 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	8 000 000	8 000 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		451 055 928	214 166 000